

RD-CONGO



# LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 3367 - MARDI 13 NOVEMBRE 2018

## CANDIDAT COMMUN DE L'OPPOSITION

# Martin Fayulu entre rejet et acceptation



Martin Fayulu

Martin Fayulu a été officiellement désigné, le 11 novembre, candidat unique de l'opposition à l'issue de trois jours de négociations tenues à Genève entre les sept ténors de l'opposition congolaise sous l'égide de la Fondation Kofi-Annan. Les réactions en sens divers enregistrées au sein de l'opposition sont révélatrices du déficit d'agrément dont souffre, d'ores et déjà, le nouveau promu. La désignation du leader de l'Ecidé est loin de faire l'unanimité. Les expressions de rejet contrastent avec celles de liesse observées au sein d'une opposition plus que jamais divisée. Les bases de l'UDPS, de l'UNC et d'Ensemble pour le changement sont, pour l'heure, en rupture de confiance avec leurs leaders respectifs dont le choix exprimé dans la capitale suisse ne rencontre pas leur assentiment.

Page 3

## UDPS

# Félix Tshisekedi sommé de retirer sa signature de la déclaration de Genève



Le secrétaire général de l'UDPS au cours d'une matinée politique

Par la voix de son secrétaire général, la base de la première force politique de l'opposition accorde à son président, Félix Tshisekedi, quarante-huit heures pour retirer sa signature de l'accord consacrant Martin Fayulu candidat commun de l'opposition. L'annonce a été faite hier au siège du parti où une réunion d'urgence a été convoquée pour statuer sur le choix porté sur le leader de l'Ecidé.

Depuis Genève, Félix Tshisekedi a invité ses partisans à accepter le choix de Martin Fayulu et s'est dit même prêt à se retirer au profit de ce dernier. Promettant de les convaincre à son retour, il estime que c'est le « meilleur choix à faire » pour permettre au pays d'avancer.

Page 3

## ASSISTANCE HUMANITAIRE

# L'Unicef offre des médicaments aux refoulés d'Angola



Le représentant de l'Unicef remettant un échantillon des médicaments à l'autorité provinciale du Kasai

Les conditions de vie des Congolais expulsés au niveau des postes frontaliers de la province du Kasai se détériorent au jour le jour. Les humanitaires notent un risque accru d'épidémie si des mesures efficaces ne sont pas prises pour les assister.

En guise de prévention, l'Unicef a remis à l'autorité provinciale du Kasai un lot im-

portant de médicaments et autres intrants pour soulager la population en détresse venue d'Angola. Cette aide a été fournie en marge de la campagne de distribution des moustiquaires imprégnées d'insecticide à longue durée d'action, lancée dans la province.

Page 4

## MATCH CONGO-RDC/CAMEROUN 2019

# Christophe Muzungu prône le fair-pay



Hugues Ngouélondélé échangeant avec Christophe Muzungu (Adiac)

L'ambassadeur de la République démocratique du Congo (RDC) et le ministre des Sports et de l'éducation physique, Hugues Ngouélondélé, ont échangé le 9 novembre à Brazzaville sur la rencontre qui opposera, le 18 novembre, au stade Alphonse-Massamba-Débat, les Diabes rouges aux Léopards, dans le cadre de la

cinquième journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations, Cameroun 2019.

L'ambassadeur Christophe Muzungu a assuré à sa sortie d'audience que le match du 18 novembre ne devra en aucun cas mettre en péril les relations diplomatiques entre les deux pays.

Page 14

## ÉDITORIAL

## Réécriture

Passionnante à tous égards fut la présentation, hier à Paris, du livre *Le Congo dans la Première Guerre mondiale* dont nous avons parlé ici même à plusieurs reprises ces derniers temps et qui fait l'objet d'un numéro spécial de notre quotidien paru à cette occasion.

Passionnante, d'abord, parce qu'elle s'est déroulée dans le cadre historique de l'Hôtel des Invalides, élevé en plein cœur de la capitale française, qui abrite le prestigieux Musée de l'Armée dont les collections, étalées sur plusieurs siècles, sont uniques au monde et permettent de mieux comprendre l'Histoire, la grande Histoire des siècles passés.

Passionnante, ensuite, parce que deux hommes d'Etat, les présidents Faustin-Archange Touadéra de la Centrafrique et Denis Sassou N'Guesso du Congo y ont participé, écoutant avec attention les explications données par quatre conférenciers, puis échangeant avec les nombreuses personnalités africaines et françaises présentes dans le Salon d'honneur des Invalides.

Passionnante, également, parce qu'elle a levé le voile sur l'un des événements longtemps occulté par les historiens alors même que celui-ci avait marqué, en 1914, le début de la Grande Guerre en Afrique, à savoir les batailles de Mbirou, village situé près de Ouesso, à la frontière entre ce qui était alors le Cameroun allemand et le Moyen-Congo français.

Passionnante, enfin, parce qu'elle a lancé une quête de la vérité, un dialogue, un débat qui ne sont pas près de finir à propos du rôle exact joué par les « tirailleurs » africains dans la conduite des opérations durant ce conflit en France même, mais aussi sur le continent africain en général et en Afrique centrale tout particulièrement.

Ce à quoi nous avons assisté hier à Paris n'est pas autre chose que le début de la réécriture de la Première Guerre mondiale non plus par des historiens européens mais par des historiens africains. Autrement dit un tournant que la publication du livre édité par Les Manguiers à Brazzaville rend d'autant plus irréversible qu'il est voulu, soutenu clairement par la plus haute autorité de l'Etat congolais.

Les Dépêches de Brazzaville

## PRÉSIDENTIELLE

## Félix Kabange Numbi mobilise les personnes vivant avec handicap

Le coordonnateur de la commission chargée des personnes vulnérables et vivant avec handicap de l'équipe de campagne d'Emmanuel Ramazani Shadary, le ministre de l'Aménagement du territoire et rénovation de la ville les a entretenus sur les élections du 23 décembre.



Martin Ekanda et Félix Kabange Numbi

Félix Kabange Numbi et le rapporteur de la commission, Martin Ekanda, sont allés à la rencontre des personnes réunies au sein de la Fédération congolaise de personnes vivant avec handicap (Fécopha), au Centre national d'apprentissage professionnel pour handicapés physiques et invalides, dans la commune de Kasa-Vubu, à Kinshasa. Cette première rencontre s'est déroulée dans une ambiance bon enfant. Après la prière, Martin Ekanda, président national de la Fécopha a remercié toutes les personnes vivant avec handicap pour avoir répondu à leur invitation tout en sollicitant leur attention. Prenant la parole, le coordonnateur de la commission, Félix Kabange Numbi, a circonscrit sa mission. « Nous sommes venus vous annoncer que les choses sérieuses vont bientôt commencer. Nous sommes venus recueillir vos besoins prioritaires afin de les intégrer au programme du gouvernement de notre candidat, Emmanuel Ramazani Shadary. Les élections auront bel et bien lieu le 23 décembre prochain. Nous allons demander à la Céni de veiller à ce que vous soyez privilégiés dans les bureaux de vote le jour des élections », a-t-il dit.

Félix Kabange Numbi n'a pas voulu faire des promesses fallacieuses aux personnes vivant avec handicap. Pour lui, il ne s'agit pas promesses, estimant que beaucoup vont le faire sans être en mesure de les réaliser. « Il faut plutôt des discours solutions », a-t-il indiqué, tout en demandant pardon

aux personnes vivant avec handicap parce que plusieurs promesses leur ont été faites sans résultats. « Nous sommes venus vous écouter afin de connaître vos besoins prioritaires », a-t-il déclaré. Félix Kabange Numbi a aussi annoncé l'organisation, dans les tout prochains jours, d'une exposition dénommée Expo du cœur, au cours de laquelle les personnes vivant avec handicap mettront en valeur leurs talents dans n'importe quel domaine de la vie. « Au cours de cette exposition, nous allons acheter les différents produits de personnes vivant avec handicap pour les valoriser... », a-t-il assuré.

Cette rencontre a permis aux personnes vivant avec handicap d'expliquer à Félix Kabange Numbi leurs problèmes, notamment le manque de mobilité, la marginalisation, le rejet, le manque de travail, le non accès aux soins de santé, le vœu d'être reçus à Kingakati par le chef de l'Etat. Félix Kabange Numbi a promis de porter tous ces desiderata à qui de droit, avant de leur rassurer que durant le vote les personnes vivant avec handicap vont voter en priorité. « Vous ne ferez pas la queue devant les bureaux de vote. La personne vivant avec handicap est prioritaire au bureau de vote... », a-t-il fait savoir.

Blandine Lusimana

## ADIAC

Le courrier de Kinshasa, une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétariat des rédactions : Clotilde Ibara, Jean Kodila

Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

## RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali-  
Coordonnateur : Alain Diasso  
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa  
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi  
Culture : Nioni MAssela  
Sports : Martin Enyimo  
Relations publiques : Adrienne Londole  
Service commercial : Stella Bobe  
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kalonji  
Distribution et vente : Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : 4, Avenue du port, immeuble Forescom, 1er niveau, commune de la Gombe - Kinshasa / RDC  
Tél. (+243) 015 166 200

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou  
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé

Service Économie : Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia  
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoulou, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika  
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

## ÉDITION DU SAMEDI :

Meryll Mezath (Rédactrice en chef), Durlly Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoulou

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono

Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara Commercial : Mélaine Eta  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

## MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)  
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

## INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende  
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

## ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault  
Secrétariat : Armelle Mounzeo  
Chef de service : Abira Kiobi  
Suivi des fournisseurs :  
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso  
Personnel et paie :  
Stocks : Arcade Bikondi  
Caisse principale : Sorrelle Oba

## PUBLICITÉ ET DIFFUSION

## Coordnatrice, Relations publiques :

Adrienne Londole  
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré  
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna

Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto  
Diffusion de Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Mauakani

Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.  
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mombombé Ngonu

## TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

## INTENDANCE

Assistante : Sylvia Addhas

## DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse  
Assistante : Marlaine Angombo

## IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo  
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi  
Gestion des stocks : Elvy Bombete  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 05 629 1317  
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

## INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate  
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

## LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

## GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.  
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
www.lesdepechesdebrazzaville.com  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /  
Tél. : (+242) 05 532.01.09  
Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

## PRÉSIDENTIELLE

## Martin Fayulu désigné candidat commun de l'opposition

**A l'issue de trois jours de négociations facilitées par la Fondation Kofi-Annan, à Genève, le choix des sept principaux chefs de file de l'opposition s'est finalement porté sur le leader de l'Ecidé pour incarner les aspirations de cette famille politique qui tient à maximiser ses chances lors du scrutin du 23 décembre prochain.**

Contre toute attente, alors qu'il n'était pas pressenti candidat commun de l'opposition au regard notamment de sa popularité relative et sectorielle, Martin Fayulu a néanmoins créé la sensation en déjouant tous les pronostics. Les six autres principaux chefs de file de l'opposition, réunis à Genève, ont jeté leur dévolu sur sa personne à l'issue de trois jours de négociations facilitées par la Fondation Kofi-Annan. C'est donc le président de l'Engagement pour la citoyenneté et le développement (Ecidé) qui portera, à l'issue d'un vote à deux tours, le projet commun de l'opposition lors de la présidentielle du 23 décembre. Il est le challenger que l'opposition met au devant de la scène pour contrer les velléités triomphalistes du candidat de la « kabilie », tout en espérant parvenir à l'alternance tant souhaitée au sommet de l'État. Aussi Félix Tshisekedi, Moïse Katumbi, Freddy Matungulu, Vital Kamerhe, Jean-Pierre Bemba et Adolphe Muzito ont-



Martin Fayulu

ils pris l'option de s'effacer, ou mieux, de se retirer éventuellement au profit du candidat unique qu'est Martin Fayulu qu'ils estiment être un prétendant sérieux à la succession du président Joseph Kabila qui a renoncé à modifier la Constitution pour briguer un troisième mandat à la tête du pays.

Par ailleurs, Martin Fayulu est censé piloter le projet de société qu'incarne la nou-

velle coalition politique « Lamuka ! » (Réveillez-vous !) mise en place par les leaders de l'opposition ayant pris part au conclave de Genève. Ce nouveau regroupement politique est appelé à poursuivre sans relâche « le combat pour l'abandon de la machine à voter, le nettoyage du fichier électoral et la décripation politique en vue de rendre ces élections libres, transparentes, inclusives, crédibles et apaisées ». La plate-forme « Lamuka » insiste sur la qualité des élections à venir. Et si les conditions d'avoir de bonnes élections ne sont pas réunies, les sept signataires de la déclaration ayant sanctionné les travaux de Genève se disent prêts à appeler le peuple congolais à s'assumer, dans le cadre de l'article 64 de la Constitution pour éviter toute « parodie d'élection ». Dans ce même document, il est annoncé une série des « manifestations politiques à travers tout le pays pour des élections sans machine à voter » ainsi qu'un prochain meeting à Kinshasa pour « présenter au peuple congolais le candidat commun de l'opposition ».

S'exprimant pour la toute première fois

sous sa nouvelle casquette de candidat commun de l'opposition, lors d'une conférence de presse animée, le 11 novembre, à Genève, Martin Fayulu qui s'affiche déjà comme le porte-parole du combat pour la liberté et la démocratie s'est voulu rassurant. « Ensemble, nous mènerons ce combat pour des élections démocratiques, inclusives, transparentes et apaisées. Notre peuple a besoin de leaders qui lui-même va choisir. Le peuple a besoin de leaders qui vont l'amener au développement, à la prospérité et, nous sept, nous sommes engagés à réaliser cette œuvre », a-t-il soutenu.

Martin Fayulu (62 ans) s'était présenté à la présidentielle comme candidat de la plate-forme « Dynamique de l'opposition ». Diplômé en économie de l'université Paris XII et détenteur d'un MBA à l'European University of America à San Francisco, en Californie, il a participé à la Conférence nationale souveraine au sein de laquelle il était vice-président de la commission économie, industrie et PME. Défenseur acharné d'une « transition sans Kabila », il se range dans l'aile dure de l'opposition qui ne transige pas sur la question des électeurs enrôlés sans empreintes digitales et celle de la machine à voter.

Alain Diasso

## Martin Fayulu, entre rejet et acceptation

**D'aucuns ont retenu leur souffle à l'annonce dimanche, depuis Genève, du candidat commun de l'opposition. Désigné par ses pairs pour porter l'étendard de l'opposition dans la course à la présidentielle, le dirigeant de l'Ecidé est cependant loin de faire l'unanimité. Les réactions en sens divers enregistrées quelques heures après l'annonce du compromis dégagé dans la capitale Suisse sont révélatrices du déficit d'agrément dont souffre déjà le nouveau promu.**

À Kinshasa, le tollé a été général dans plusieurs états-majors des partis membres de l'opposition où l'on a crié au scandale. À l'Union pour le Congo (UNC) et à l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS), des militants chauffés à blanc ont manifesté à leur manière contre ce choix, prenant ainsi le contre-pied de leurs leaders respectifs dont ils ne partagent pas les vues à ce sujet.

Vital Kamerhe et Félix Tshisekedi, pourtant présents à Genève et qui jouissaient des faveurs des pronostics à l'entame des discussions, se sont mis en porte-à-faux avec leurs bases respectives. Ni l'un ni l'autre n'a été désigné, au grand désenchantement de leurs partisans qui ont investi les rues, le 11 novembre, pour manifester contre le choix de Martin Fayulu considéré comme un menu fretin. Devant leurs sièges respectifs, des jeunes surexcités ont failli tout saccager jusqu'à en être dissuadés par la police. Quelques cadres de ces deux partis politiques, auxquels il faut ajouter ceux d'Ensemble pour le changement, se sont publiquement prononcés contre le choix de Martin Fayulu.

Pour Molendo Sakombi, le président interfédéral de l'UNC/ville de Kinshasa, les opposants se sont trompés pour n'avoir pas misé sur le meilleur cheval. Adam Bombole, cadre de la plateforme « Ensemble », est formel. « C'est l'échec programmé à la prochaine présidentielle. Prenons date ! C'est aujourd'hui que l'opposition a perdu les élections. Tout le reste ne sera que formalités », a-t-il écrit sur twitter. À l'UDPS où l'on fait fi des déclarations de Félix Tshisekedi qui, d'après certains cadres, aurait embrigadé le parti dans une aventure sans

issue jusqu'à brader les trente années de lutte consenties pour l'avènement de la démocratie, une réunion d'urgence a même été convoquée au niveau de la base pour une prise de position par rapport à ce développement. Dans la foulée, les autres opposants candidats à la présidentielle laissés pour compte ont annoncé, aux aussi, la tenue imminente à Kinshasa d'un nouveau conclave devant aboutir à la désignation d'un candidat commun qu'ils croient être celui qui incarnera réellement les aspirations du peuple congolais au changement.

Paradoxalement, ces expressions de rejet contrastent avec celles de liesse observées dans certains coins de Kinshasa et ailleurs. Dans le gotha politique congolais, la désignation de Martin Fayulu a été saluée par plusieurs acteurs politiques qui, en vrais démocrates, ont préféré s'incliner devant ce choix. « C'est le sens des responsabilités. On ne peut pas commettre des bêtises plusieurs fois. En 2006, il n'y a pas eu l'unité de l'opposition ; en 2011, non plus. On ne peut pas le faire trois fois, n'est-ce pas ? », a déclaré Eve Bazaiba, secrétaire générale du Mouvement de libération du Congo qui pense que l'opposition a bien tiré les leçons de ses erreurs passées.

« Mission accomplie. Adieu les vieux démons de la division ! Pour en finir avec la dictature, ils se sont surpassés. Merci aux sept leaders ! Leur renoncement en faveur de Martin Fayulu est une promesse de victoire. Avec un candidat commun, l'alternance n'est plus un rêve errant », a réagi sur twitter Olivier Kamitatu, directeur de cabinet et porte-parole de Moïse Katumbi. L'ancien diplomate britannique et président de la Fondation Kofi-Annan, Alan Doss, a félicité les sept leaders de l'opposition qui, a-t-il dit, ont fait preuve de responsabilité envers le peuple congolais et leur dévouement pour le pays.

A.D.

## ACCORD DE GENÈVE

## Félix Tshisekedi retire sa signature

**Le président de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS) ne fera pas cause commune avec ses pairs de l'opposition concernant la candidature unique à la présidentielle. Il maintient sa candidature et annonce que son parti est prêt à aller seul aux élections.**

Les choses sont allées très vite. Quelques heures seulement après que les responsables de l'UDPS ont donné un ultimatum de quarante-huit heures à leur président pour retirer sa signature de l'accord conclu à Genève, sur la base duquel Martin Fayulu a été désigné candidat commun de l'opposition, Félix Tshisekedi est monté au créneau pour réagir à cette sollicitation. Sans trop se poser des questions, le leader de l'UDPS a pris, hier, la résolution de retirer sa signature du communiqué ayant sanctionné cette rencontre. Il explique la portée de son acte, via une interview accordée le soir à une chaîne locale, en ces termes : « Je me suis rendu compte que l'acte que nous avons posé à Genève n'a pas été compris par la base. Au contraire, cet acte a été rejeté. Par conséquent, j'assume ce que je dis, je retire ma signature au nom de l'UDPS, de cet accord que nous avons signé à Genève ».

Tout en indiquant que sa présence à Genève était validée par la base de son parti politique qu'il est tenu d'écouter, Félix Tshisekedi explique que cela n'a jamais été une initiative personnelle comme certains l'ont voulu le faire croire. « J'assume cette responsabilité en tant que président de l'UDPS. Il y a ce devoir de redevabilité. La base de l'UDPS est le moteur de notre parti. On ne peut pas se dire leader de l'UDPS sans sa base. Je ne voudrais pas entrer en détails sur les délibérations de nos rencontres de Genève. J'ai défendu jusqu'au bout les intérêts de l'UDPS », a-t-il indiqué.

Autant dire que le président de l'UDPS maintient sa candidature à la présidentielle. Il a annoncé, par ailleurs, que son parti est prêt à aller seul aux élections ou avec ceux qui voudront bien l'accompagner. Il est sûr que ses partenaires de l'opposition comprendront sa décision. « Ils savent de quoi nous avons parlé. Je n'ai aucune inquiétude par rapport à cela. Je vais assumer toutes les conséquences par rapport à ce que je viens de vous dire », a-t-il déclaré.

A.D.

## ASSISTANCE HUMANITAIRE

## L'Unicef offre des médicaments aux refoulés d'Angola

Les conditions de vie des Congolais expulsés au niveau des postes frontaliers de la province du Kasai se détériorent au jour le jour. Les humanitaires notent un risque accru d'épidémies si des mesures efficaces ne sont pas prises pour les assister.

L'Unicef a remis à l'autorité provinciale du Kasai un lot important des médicaments et autres intrants pour soulager la population en détresse venue d'Angola. Cette aide a été fournie en marge de la campagne de distribution des moustiquaires imprégnées d'insecticide à longue durée d'action, lancée dans la province.

Ces produits, a indiqué le représentant de l'Unicef, le Dr Moriba Kone, sont composés d'antibiotiques, d'antipaludiques, des médicaments pour l'accouchement, les équipements des centres de santé et autres intrants pour l'assainissement, eau et hygiène. D'une valeur estimée à cinq cent mille dollars américains, ils permettent aux malades de se faire soigner gratuitement. Satisfait de ce geste, le président de l'Assemblée provinciale, François Madila, a remercié le partenaire de la RDC. Car, il vient au secours des compatriotes congolais expulsés de manière ridicule et qui sont aujourd'hui en détresse dans les localités frontalières dans la province du Kasai, notamment à Kamako et Kamonia. Il a invité, à cet effet, les autres partenaires du pays à emboîter le pas à l'Unicef pour que ces personnes retournées soient protégées contre les maladies auxquelles elles sont exposées de manière à ce que la situation se stabilise



Le représentant de l'Unicef remettant un échantillon des médicaments à l'autorité provinciale du Kasai

et que toutes soient réinsérées dans leurs familles respectives.

Réagissant à son tour, le ministre provincial des questions sociales et de développement qui a en sa charge la santé, Florimond Thioko, a indiqué qu'après la visite de l'autorité provinciale à Kamako, plusieurs axes d'intervention ont été définis. Il

s'est agi tout d'abord d'évacuer complètement tous les Congolais se trouvant à Kamako, de leur fournir des soins appropriés et une alimentation d'urgence, d'assurer leur sécurité. «Toutes les actions ont été menées en collaboration avec le gouvernement national et nous saluons la présence des partenaires qui sont sur le terrain, à

savoir Unicef, MSR, OIM, CICR», a déclaré Florimond Thioko.

Depuis que cette crise humanitaire sévit au Kasai, plus de deux mille quatre cent trente-deux cas des maladies ont été enregistrés, entraînant la mort de trente-huit personnes.

Blandine Lusimana

## LUTTE CONTRE LE PALUDISME

## Trois millions de moustiquaires imprégnées offertes à plus de neuf cent quatre-vingt-dix mille ménages au Kasai

Le stade de Kanzala, dans la ville de Tshikapa, a servi de cadre, le 10 novembre, au lancement officiel de la campagne universelle des moustiquaires imprégnées d'insecticide à longue durée d'action.

Financée par l'Usaid avec l'appui de l'Unicef, la campagne qui va du 10 au 14 novembre vise à distribuer environ trois millions de moustiquaires à près de neuf cent quatre-vingt-dix mille ménages dénombrés dans les dix-huit zones de santé de la province du Kasai par les structures communautaires mises en place.

Selon le représentant de l'Unicef, le Dr Moriba Kone, depuis 2005, le gouvernement de la République démocratique du Congo (RDC), accompagné de ses partenaires,

a souscrit au plan stratégique mondial «Faire reculer le paludisme». Cette maladie, a-t-il expliqué, est la première cause de morbidité et de mortalité surtout chez les enfants de moins de 5 ans. Selon les données de l'enquête EDS 2013-2014, la prévalence chez les enfants de moins de 5 ans est de 45% au Kasai occidental non démembré. C'est l'une des prévalences les plus élevées», a dit le Dr Moriba Kone.

Il a fait savoir que l'organisation de cette distribution des moustiquaires dans la province du Kasai témoigne de l'engagement du gouvernement de la RDC à travailler en faveur de la santé de la mère, du nouveau-né et de l'enfant mais également de la qualité du partenariat liant l'Etat congolais à ses différents partenaires, notamment

techniques et financiers pour garantir à chaque enfant, quel qu'il soit et où qu'il soit, le droit d'être protégé contre le paludisme.

Tout en remerciant l'Usaid pour son appui financier et le gouvernement central pour le choix de cette stratégie de distribution à base communautaire, le représentant de l'Unicef a réitéré l'engagement de son organisme à ne ménager aucun effort pour continuer à accompagner les autorités nationales dans la mise en œuvre de stratégies pour la réduction de la prévalence du paludisme.

Pour sa part, le directeur du Programme national de lutte contre le paludisme, représentant le ministre national de la Santé publique, le Dr Eric Mukomena, a déclaré que la campagne de distribution des moustiquaires imprégnées d'insecticide à longue durée (MILD) qui a été lancée concerne et couvre une population de 4 895 000 habitants de plus de neuf cent mille ménages auxquels trois cent mille compatriotes refoulés d'Angola doivent être ajoutés et pour lesquels le gouvernement et ses partenaires doivent mobiliser encore près de deux cent mille MILD. «Les données scientifiques démontrent que lorsque l'on fait dormir, chaque nuit, mille enfants de moins de 5 ans sous les MILD, on peut éviter 5,5% des décès. Cela sous-entend que si la population du Kasai se met à faire dormir les enfants sous les MILD dès la présente campagne, elle sauverait la vie de plusieurs enfants de moins de 5 ans», a-t-il signifié.

Lançant officiellement cette campagne, le

gouverneur par intérim, ministre provincial en charge de l'Intérieur et de la sécurité, M. Katonkole, a souligné qu'elle revêt un caractère spécial et une innovation de taille dans la stratégie de distribution universelle des MILD au Kasai. Il a attiré l'attention de tous les acteurs impliqués et ceux concernés par cette distribution qu'un arrêté a été adopté en conseil des ministres, interdisant la vente et l'utilisation abusive de ces moustiquaires avant, pendant et après la distribution. Les sanctions y sont prévues pour les récalcitrants, a-t-il averti.

«Recevoir la moustiquaire imprégnée d'insecticide est une chose, cependant, l'installer, dormir et faire dormir toutes les nuits tous les membres de la famille sous moustiquaire est le plus important», c'est en ces termes qu'il s'est adressé à la population, tout en l'invitant à pratiquer la mesure complémentaire qui consiste à assurer une hygiène domiciliaire et péri domiciliaire chez soi, en coupant des herbes autour de son habitation et évacuant toutes les eaux stagnantes. Car, les herbes et les eaux stagnantes constituent des gîtes de reproduction des moustiques qui transmettent la malaria.

La manifestation s'est clôturée par la remise symbolique des MILD et vélos par les représentants de l'Unicef au gouverneur par intérim qui, à son tour, les a remis au ministre provincial des questions sociales et de développement. Ce dernier les a ensuite transmis au représentant de la division provinciale de la santé qui les distribuera aux aires de santé.

B.L



Un lot des moustiquaires imprégnées stocké

## LINAFOOT/LIGUE 1

## Bazano désillusionne l'ogre Mazembe, DCMP domine Mont Bleu

**Il y a eu des affiches assez intéressantes et surtout des résultats inattendus lors de la 10e journée de la 24e édition du championnat de la Ligue nationale de football (Linafoot). Mazembe a écopé de sa première défaite, V.Club a été accroché, Sanga Balende n'a pas gagné et c'est Daring Club Motema Pembe qui a réalisé la bonne opération du week-end.**

C'est la surprise du week-end. La Jeunesse Groupe Bazano s'est imposée, le 11 novembre, sur le Tout-Puissant Mazembe, devant son public du stade de la commune de Kamalondo, à Lubumbashi. Score de la partie : un but à zéro, en faveur de Bazano. La rencontre comptait pour la 10e journée

du championnat de la Linafoot. Elie Ilunga a inscrit l'unique but du match à la 23e mn sur une contre-attaque menée à trois contre deux joueurs de Mazembe. Il s'est présenté seul devant le gardien de but, Aimé Bakula, avant de décocher une frappe croisée en pleine surface de réparation.

Malgré sa première défaite après neuf victoires d'affilée, Mazembe garde la tête du classement avec vingt-sept points après dix rencontres. Entraîné par Dauda Lopembe (ancien de Renaissance du Congo), JS Groupe Bazano a engrangé douze points en neuf matchs. Ce dernier a exprimé sa grande satisfaction d'avoir fait tomber le

leader Mazembe, invaincu depuis le début du championnat.

Au stade des Martyrs de Kinshasa, le Daring Club Motema Pembe (DCMP) s'est imposé sur la formation de Mont Bleu de Bunia par trois buts à un, en match remis de la 10e journée. Peter Kolawole (5e et 62e mn) et Emmanuel Asante (15e mn) ont inscrit les trois buts des Immaculés de Kinshasa. Wingi a réduit l'écart pour les joueurs venus d'Ituri, à la 48e mn. DCMP prend la deuxième position avec vingt points en neuf matchs livrés. Son entraîneur, Agostinelli, visait cette deuxième place au classement. C'est chose faite car l'équipe est dans une dynamique de victoires depuis deux rencontres. Mont Bleu totalise neuf points en

neuf matchs joués.

Au stade Kashala Bonzola de Mbuji-Mayi, il n'y pas eu de vainqueur au terme de l'intéressante affiche entre Sa Majesté Sanga Balende et AS Maniema Union. Tshibangu Mutombo a inscrit contre son camp dès la 3e mn, donnant l'avantage aux visiteurs de Maniema Union. Mais les Anges et Saints, devant leur public, sont revenus à la marque à la 43e mn par Bukasa. À la fin de la partie, l'entraîneur Birindwa de Maniema Union s'est dit scandalisé par l'arbitre de la partie qui n'a pas validé un but pour un hors-jeu jugé imaginaire. Sanga Balende compte douze points et Maniema Union a un bilan de quatorze points.

**Rangers accroche V.Club**

Battu par le TP Mazembe le 4 novembre à Lubumbashi, l'AS V.Club semble marquer un temps d'arrêt. C'est avec peine que les Dauphins noirs de Kinshasa s'étaient imposés face aux Ituriens de Mont Bleu de Bunia (un but à zéro), quelques jours auparavant, avant de se heurter, le 10 novembre, au stade des Martyrs de Kinshasa, aux Académiciens de Rangers par zéro but partout. C'était en match remis de la 10e journée. Les joueurs de Florent Ibenge n'ont pas pu inquiéter, outre mesure, les poulains de coach Guy-Roger Limolo, très compacts en défense et se regroupant rapidement lors des offensives de Makusu, Muzungu, etc. Rangers a tenu bon, malgré l'expulsion d'un défenseur pour accumulation de cartons jaunes, gardant leur cage inviolée jusqu'au coup de sifflet final. Au classement, V.Club compte treize points en six sorties, alors qu'AC Rangers est troisième avec dix-huit points en dix matchs. En première rencontre au stade des Martyrs, le même samedi, le FC Renaissance du Congo et le FC Saint-Eloi Lupopo de Lubumbashi se sont neutralisés par zéro but partout. Lupopo a glané dix points en neuf matchs livrés et Renaissance du Congo en compte trois en neuf sorties. Au stade Frédéric-Kibassa de Lubumbashi, l'AS Dauphin Noir de Goma (province du Nord-Kivu) a surpris le club local du FC Lubumbashi Sport par un but à zéro, toujours en 10e journée. L'équipe de Dauphins noirs possède désormais neuf points, alors que Lubumbashi Sport n'ajoute rien à ses sept points déjà acquis.

**Martin Engimo**



Les joueurs de Mazembe, la tête basse, après leur première défaite contre Bazano, le 11 novembre 2018, à Lubumbashi

## AFRIQUE

## Kinshasa, ville la plus chère pour les expatriés

La capitale de la République démocratique du Congo est passée à la première place du top dix des villes africaines les plus chères, selon Euro-Cost International.

Le cabinet spécialisé dans l'étude du coût de l'expatriation vient de publier l'édition 2018 du top dix des villes les plus chères pour les étrangers. Concrètement, l'étude couvre l'ensemble des biens et services consommés et utilisés par les expatriés, à l'exception des soins de santé et des frais de scolarité. Ces deux derniers domaines font l'objet d'autres études spécifiques séparées.

Par rapport à la dernière étude sur les villes africaines les plus chères pour les expatriés, il en ressort que Kinshasa devance désormais Luanda, capitale de l'Angola. À en croire les auteurs de l'étude, la situation de l'économie angolaise ne s'est pas améliorée de manière significative pour reculer d'une case mais la dévaluation de sa monnaie, le kwanza, depuis le début de l'année, a profité davantage aux étrangers. En effet, elle a entraîné une baisse du coût de la vie des concernés. Par conséquent, l'évolution conjoncturelle explique le passage de Kinshasa à la première place en détrônant Luanda.

Puis, il y a Bangui à la troisième place. La capitale centrafricaine se classe devant d'autres villes stratégiques pour la région comme Pointe-Noire (le grand port maritime de la sous-région), N'Djamena, Brazzaville, Libreville, Asmara et Djibouti. Dans ce classement annuel, le seul représentant du Maghreb est la Libye qui clôture le top dix africain.

**Laurent Essolomwa**

## CAF INTERCLUBS

## Espérance de Tunis remporte la ligue des champions

**Le club tunisien s'est adjugé, le 9 novembre, la Ligue des champions après une « remontada » spectaculaire face au mastodonte égyptien d'Al-Ahly. Personne ne pouvait parier sur un tel exploit au regard du match aller.**

Avec deux buts d'écart, Al-Ahly partait favorite sur papier et est venue jouer à Rades le maintien de son score réalisé à l'aller (3-1).

C'était sans compter avec la grinta tunisienne qui s'est mise en branle appuyée par près de cinquante mille spectateurs en transe. A l'approche de son centenaire, le club tunisien jouait gros face au club le plus titré du continent avec huit sacres.

Conscients de l'enjeu et surtout après avoir digéré la défaite du match aller, les Espérantistes ont

décidé d'enterrer les ondes négatives pour se mettre en confiance. Cela a payé dans un match qui s'est déroulé sous haute surveillance d'autant que les fans de l'Espérance étaient remontés après un arbitrage contesté de l'Algérien Mehdi Charef Abid qui, à l'aller, avait sifflé trois pénalités dont deux pour Al-Ahly.

Il fallait venger cette défaite mal digérée et surtout ne pas décevoir le public présent dans un stade olympique de Rades en fusion. Saad Bguir (45e + 2, 54e mn) et Anice Badri (87e mn) auront été les héros de cet incroyable renversement de vapeur. A l'arrivée, trois buts face à des Egyptiens sans repères et qui avaient totalement oublié leur football.

Avec ce sacre, Esperance de Tunis vient d'ajouter une troisième étoile qui orne désormais sa vitrine. Le club tunisien représentera l'Afrique lors de la prochaine coupe du monde des clubs, une compétition prestigieuse qui réunit chaque année les clubs champions des différents continents.

**Alain Diasso**



Auteurs d'une spectaculaire «remontada» face à Ahly du Caire, les Espérantistes célèbrent leur troisième Ligue des champions (Fethi Belaid/AFP)

## FILIÈRE HUILE DE PALME

## Début de la campagne de vulgarisation des principes nationaux et la Déclaration de Marrakech

L'activité menée par le Fonds mondial de la nature (WWF) et ses partenaires dont le gouvernement la République démocratique du Congo (RDC), Proforest et TFA2020 a commencé à Kinshasa et va s'étendre sur d'autres provinces productrices d'huile de palme.

pauvreté en milieu rural. Elle a également visé la conscientisation sur la nécessité de promouvoir, d'encourager et d'accélérer le développement socio-économique des pays africains en vue d'améliorer le niveau de vie de la population et de garantir la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

développement de longue haleine et qui demandera un travail considérable de la part des acteurs qui s'y investissent », a-t-il noté. En expliquant les objectifs de la rencontre de Brazzaville, le directeur-pays par intérim de WWF-RDC a fait savoir que le développement durable de la filière constituera un important facteur de lutte contre la pauvreté et aussi contre la déforestation par la création des richesses au sein d'une filière commerciale qui tient compte des valeurs environnementales et sociales.

Secrétaire général à l'Agriculture, Évariste Bushabu, a regretté que la RDC, qui était, il y a quelques années, dans le nombre des pays exportateurs de l'huile de palme, soit devenue à ce jour importatrice de ce produit et qui va jusqu'à importer annuellement près de cinquante mille tonnes d'huile de palme pour satisfaire à ses besoins. Ayant été le chef de la délégation congolaise à la rencontre de Brazzaville, il a souligné la volonté du gouvernement à s'engager à la durabilité de la filière d'huile de palme. Ce qui justifie, selon lui, tous les actes posés en faveur de cette vision, notamment dans l'organisation des différentes assises y relatives et la mise en place d'un cadre légal soutenant cette vision.

Onze principes pour une production durable d'huile de palme

Le lancement de la campagne de vulgarisation des onze principes nationaux de production durable d'huile de palme en RDC était une occasion, pour Flory Bontamba, du WWF, le Dr Christophe Arthur Mampuya du ministère de l'Agriculture et tous les intervenants, de rappeler ces principes qui ont été conçus et retenus au cours d'un processus qui a connu la participation de toutes les parties prenantes du secteur. Il s'agit notamment de la promotion de la culture du palmier à huile, en se conformant à la politique agricole et au plan d'aménagement du territoire, qui se fixe l'objectif du taux zéro déforestation à l'horizon 2025 ; la politique agricole qui promeut les intérêts, les opportunités et les moyens de subsistance des petits producteurs d'huile de palme ; l'investissement dans le secteur d'huile de palme qui s'aligne dans un partenariat gagnant-gagnant entre les entreprises et les communautés locales et peuples autochtones. Cette filière promeut aussi une commercialisation qui accorde un équilibre entre le marché local, national et international et priorise les anciennes plantations abandonnées ou inactives, les zones savanicoles et les paysannats dans les bassins de production. Les autres principes disent que la chaîne de valeur huile de palme respecte les exigences de la norme RSPO pour les agro-industries et la promeut pour les organisations des petits producteurs, elle promeut également l'utilisation d'énergies vertes, la participation des femmes et des groupes minoritaires/marginalisés dans la prise de décisions alors que, d'autre part, les entreprises du secteur doivent appliquer les standards nationaux, sociaux et environnementaux Redd+, le clip et le mécanisme des plaintes et recours. Selon cette entente, les droits fonciers des communautés locales et peuples autochtones doivent être respectés et le développement de la chaîne de valeur huile de palme devra se fonder sur les résultats de recherches et sur les innovations pertinentes pour le pays.

Devant une cinquantaine de participants venue des ministères, du secteur privé, de la société civile nationale et internationale, la presse nationale et internationale, les institutions académiques ainsi que des partenaires techniques et financiers, il a été rappelé que la RDC avait signé et soumis la lettre d'adhésion comme partenaire à Tropical forest Alliance 2020 (TFA 2020). Ainsi, cette campagne débutée à Kinshasa se poursuivra dans d'autres provinces productrices d'huile de palme du pays.

Lucien Dianzenza



La salle, lors de l'atelier/Adiac

## La prospérité durable du secteur rural

Ouvrant ces travaux, le directeur pays par intérim du WWF-RDC, Juan Sève, a rappelé que la RDC s'était formellement engagée, en novembre 2016, conjointement avec d'autres nations africaines, à la durabilité socio-économique et environnementale de la filière huile de palme. Il s'était agi, selon lui, d'une durabilité économiquement rentable, socialement responsable et écologiquement stable. Mais, pour Juan Sève, avant d'acquiescer cette durabilité, il faut une bonne gouvernance de l'ensemble des ressources naturelles, la transparence, le respect des droits de l'homme et des communautés, la collaboration entre partenaires et le partage équitable des bénéfices. « Toutes ces dimensions font partie des engagements que nous avons pris à Marrakech. Il s'agit d'un programme de

La RDC a lancé, le 12 novembre, à partir de Kinshasa, la campagne de vulgarisation sur les onze principes nationaux de production durable de l'huile de palme et la Déclaration de Marrakech. C'était à l'issue d'un atelier organisé dans la salle de la paroisse Sacré Cœur, à Gombe, au cours de laquelle les participants à la cinquième réunion régionale de l'initiative de l'huile de palme en Afrique, tenue à Brazzaville, en octobre dernier, ont également fait la restitution des travaux.

Cette activité avait pour objectif d'informer le public de la vision commune de la filière huile de palme qui génère des emplois et de la richesse pour les communautés locales, tout en assurant la durabilité sur le plan environnemental et social, protégeant les riches forêts tropicales de la région mais aussi sur l'importance de la filière huile de palme et la lutte contre la

## CAFCI-C2 ÉDITION 2018-2019

## Mazembe, V.Club, DCMP et Nyuki connaissent leurs adversaires

Les quatre clubs de la RDC engagés en compétitions africaines interclubs de football sont fixés sur leurs premiers adversaires, au terme du tirage au sort effectué au siège de la Confédération africaine de football (CAF) au Caire, en Égypte.

La CAF a procédé, le 9 octobre, au tirage au sort des clubs pour les 32e et 16e de finale des deux coupes africaines interclubs de football pour la saison 2018-2019, notamment la Ligue des champions et la Coupe de la Confédération. Les quatre clubs congolais sont d'ores et déjà fixés sur leurs adversaires. En Ligue des champions, l'AS V.Club, champion du Congo en titre et finaliste de la 15e Coupe de la Confédération débutera en 16e de finale contre le vainqueur de l'opposition en 32e de finale entre Township Rollers du Botswana et FC Bantu de Lesotho.

L'équipe semble à l'arrêt à la 24e édition du championnat national, étant tournée vers la finale de la Coupe de la Confédération qui l'opposera, le 26 novembre, contre Raja de Casablanca. L'AS V. Club devrait se mettre au vert à Brazzaville mais elle n'a pas pu traverser le fleuve pour se rendre



L'AS.Club jouera contre le vainqueur du match Township Rollers du Botswana et Bantu du Lesotho

au complexe sportif de Kintélé, occupé par les Diables rouges qui affronteront les Léopards en cinquième journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations Cameroun 2019. L'entraîneur Florent Ibenge va donc préparer cette finale aller de la 15e C2 africaine à Kinshasa. Écarté en quarts de finale de la 23e Ligue des champions d'Afrique par Primeiro do Agosto (0-0 à Luanda et 1-1 à Lubumbashi), le TP Mazembe va retrouver la Ligue des champions grâce à sa deuxième place au championnat national au terme de la saison 2017-2018. Son adversaire en

16e de finale sera soit Sonidep du Niger, soit Zesco United de la Zambie. Ces deux équipes s'affronteront en 32e de finale. On note que Zesco United qui semble être le favori est un habitué des joutes africaines interclubs.

Classé troisième sous le coaching d'Otis Ngoma au terme de la 23e édition du championnat de la Ligue nationale de football, le Daring Club Motema Pembe (DCMP) a obtenu une place qualificative pour la 16e édition de la Coupe de la Confédération, une compétition que le club vert et blanc retrouve après son élimination, la saison

dernière, dès le premier tour par la formation de Niefang de la Guinée équatoriale. DCMP démarre en 32e de finale contre les Anges de Fatima de la République centrafricaine. Le team vert et blanc de Kinshasa avait éliminé ce club en 2010, toujours en C2 africaine. Le score cumulé avait été de quatre buts à zéro. Les deux équipes se rencontrent d'abord à Kinshasa, le 27 ou 28 novembre, en match aller, et une semaine après à Bangui pour le match retour.

Vainqueur de la 54e édition de la Coupe du Congo de football (une première pour ce club), l'AS Nyuki de Butembo va expérimenter, pour la première fois également, la compétition africaine interclubs de football. Son adversaire en 32e de finale de la 16e édition de la Coupe de la Confédération est le club soudanais d'Al Ahli Shendy. Le club de Butembo, au Nord-Kivu -qui dispute la 24e édition du championnat national de football (neuf points en neuf matchs livrés)- a donc eu le temps de s'insérer dans l'élite du football national et préparer cette rencontre continentale prévue aussi pour le 27 ou 28 novembre, d'abord à Khartoum et une semaine plus tard à domicile, soit à Goma, à Kindu ou à Kinshasa.

Martin Enyimo

## GOUVERNANCE INTERNET

## La France tente de relancer les négociations

**La démarche, amorcée le 12 novembre, pour un code de conduite international en la matière, va permettre de présenter un « appel de Paris pour la confiance et la sécurité du cyberspace ».**

L'appel de la capitale française, signé par plusieurs centaines de gouvernements et d'acteurs de l'internet, sera présenté par le président de la République, Emmanuel Macron, dans un discours à l'Unesco, à l'ouverture du Forum pour la gouvernance d'internet, en présence du secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres.

Le nombre exact des signataires et leurs noms devaient être dévoilés hier dans la journée. Ni la Chine ni la Russie, ni le gouvernement fédéral américain ne devraient figurer parmi les signataires. Mais une « une majorité » d'Etats européens l'avait déjà paraphé, ainsi qu'une « masse critique » d'acteurs américains, a indiqué l'Elysée.

Le géant américain Microsoft et l'Internet society, une ONG qui défend un internet fiable et ouvert à tous, ont tous les deux indiqué avoir signé le texte. L'appel vise à relancer des discussions sur un code international de bonne conduite sur internet.

Celles-ci sont au point mort depuis 2017, lorsqu'un groupe d'experts mis en place à l'ONU s'est séparé sur un constat d'échec, du fait des divergences entre les grandes puissances de la planète. Dans l'appel, rendu public hier même par l'Elysée, les signataires « réaffirment » leur « soutien à un cyberspace ouvert, sûr, stable accessible et pacifique ».

« Nous nous déclarons résolus à agir de concert » pour empêcher les cyberactivités malveillantes « qui causent des dommages importants, sans discernement ou systémiques », indique également le manifeste.

De même, les signataires s'engagent à développer les capacités pour « empêcher des

acteurs étrangers de perturber des processus électoraux ». Ils promettent aussi d'empêcher des acteurs privés de répliquer aux attaques informatiques par d'autres attaques informatiques, au risque de provoquer un embrasement général.

« Cet appel de Paris est un vrai tournant dans la façon d'affronter les problèmes de cybersécurité dans le monde », a souligné Brad Smith, président de Microsoft, à Paris, lors d'une rencontre le 11 novembre avec des journalistes. « Le seul moyen de protéger la cybersécurité dans l'avenir est que tout le monde travaille ensemble, les gouvernements, le secteur des technologies et la société civile », a-t-il estimé. Les dernières années ont provoqué une vraie prise de conscience sur les dangers pesant sur le réseau mondial.

En 2017, « il y a eu près d'un milliard de personnes victimes de cyberattaques, les deux principales étant WannaCry et NotPetya, qui émanaient d'Etats », a rap-

pelé Brad Smith.

La Corée du Nord est généralement considérée comme étant à l'origine de Wannacry, tandis que NotPetya est attribuée par beaucoup d'experts à la Russie. Mais ces deux attaques ont vraisemblablement utilisé, entre autres, du code volé ... à la NSA, la grande agence de renseignement électronique américaine, qui produit aussi des cyber-armes. Par ailleurs, « nous voyons depuis 2016 des attaques utilisant les technologies de l'information pour tenter d'ébranler les processus démocratiques d'autres pays », a également rappelé Brad Smith.

L'Elysée souligne, de son côté, qu'il est temps « d'inventer un mode d'organisation » du réseau mondial qui repose pour l'essentiel sur la coopération d'acteurs privés. « C'est un espace géré mais non gouverné », a regretté un conseiller d'Emmanuel Macron, en pointant le risque de voir l'internet « libre, ouvert et sûr » accéder bientôt

au rang des paradis perdus.

L'appel de Paris doit être l'un des moments forts de la réunion annuelle du Forum de la gouvernance internet qui réunit plusieurs milliers de participants cette semaine.

La France souhaite que le Forum de la gouvernance internet, qui regroupe acteurs étatiques et non-étatiques, organise dans les mois à venir la mise en musique de l'appel de Paris. D'autres questions numériques seront également discutées cette semaine dans la capitale française.

Emmanuel Macron a accueilli hier, pour un déjeuner à l'Elysée, des dizaines de représentants du monde de l'internet qui débattront notamment des possibilités qu'offre le numérique pour renouveler le débat public et la démocratie. Cette thématique des « govtech » et autre « civtech » est également au centre d'une conférence à l'Hôtel de ville de Paris.

**Nestor N'Gampoula  
et l'AFP**

## CENTRAFRIQUE

## Les autorités s'engagent à lutter contre l'impunité

**Les dirigeants du pays ont réitéré leur volonté à l'occasion de la 31e session de l'Examen périodique universel du Conseil des droits de l'Homme qui se tient jusqu'au 16 novembre à Genève, en Suisse.**

Relevant la particularité des crises à répétition en Centrafrique, le représentant permanent de ce pays auprès de l'ONU, Léopold Ismaël Samba, a noté « la recrudescence de graves crimes et de violations massives des droits de l'Homme par des groupes armés, essentiellement à l'encontre de la population la plus vulnérable ». Il a souligné que si le nombre des victimes du conflit en République centrafricaine (RCA) s'est chiffré en milliers de morts, de déplacés internes et de réfugiés, c'est surtout du fait de « l'absence de l'autorité de l'Etat et notamment judiciaire dans les zones contrôlées par les mouvements rebelles ».

L'ambassadeur a rappelé les mesures prises dès le retour à la légalité constitutionnelle par les autorités centrafricaines. « Le gouvernement s'est aussitôt engagé à lutter contre cette intolérable et inacceptable impunité », a déclaré Léopold Ismaël Samba, ajoutant que Bangui insiste pour que les auteurs de ces crimes soient soumis à des procès justes et équitables. Ce qui permettra, d'après le diplomate, de rendre justice aux victimes de toutes ces atrocités et autres crimes mais aussi de prévenir la commission de nouveaux crimes et surtout permettre d'envisager sereinement

la réconciliation nationale tant souhaitée par le peuple. « Faire justice pour les crimes graves est la condition sine qua non pour une paix durable et une réconciliation véritable en Centrafrique », t-il ajouté.

Les dirigeants centrafricains se sont une nouvelle fois engagés à lutter contre l'impunité puisque dans un rapport établi par le Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'Homme, des ONG avaient signalé, depuis 2013, que des groupes armés, en particulier les milices ex-Séléka et antibalaka, ont continué de procéder à des exécutions extrajudiciaires. Elles relevaient aussi que les éléments armés continuaient à commettre des atrocités contre la population dans le nord-est, le nord-ouest et le centre du pays. Cette situation avait conduit les services de la Haut-Commissaire, Michelle Bachelet, à exprimer leur préoccupation, notamment du fait des discours haineux et de l'incitation à la violence fondés sur la religion, tenus par les groupes rivaux à travers le pays.

Dans son combat contre l'impunité, la Centrafrique a mis en avant l'opérationnalisation de la Cour pénale spéciale qui s'est matérialisée dès 2017 par la nomination de magistrats internationaux et de cinq nationaux. La session inaugurale de cette cour, qui avait eu lieu le 22 octobre dernier, consacre son installation effective et le lancement officiel de ses activités judiciaires vers l'objectif zéro impunité dans le pays,

selon le diplomate centrafricain.

S'agissant de la mise en œuvre du Programme de désarmement, démobilisation réintégration et rapatriement, Léopold Ismaël Samba a dit que quatorze groupes y ont déjà adhéré dès le lancement du projet pilote le 30 août 2017. Une liste de quatre cent quatre-vingts ex-combattants a été proposée par ces groupes armés. Sur ce nombre, deux cent quarante ont été retenus pour être intégrés dans les Forces armées centrafricaines.

Pour garantir définitivement le retour de la paix et la sécurité, la RCA estime qu'il faut impérativement restaurer un véritable Etat de droit. « Nous ne sommes pas loin de cet objectif, à condition que la communauté internationale maintienne son soutien indispensable aux efforts du gouvernement », a assuré le diplomate.

Les ambassadeurs de sept pays (Portugal, Liechtenstein, Belgique, Slovénie, Royaume-Uni, Allemagne et Suède) ont exprimé leurs préoccupations, entre autres, sur des violences faites aux femmes, l'abolition de la peine de mort et la restauration de l'Etat dans certaines préfectures centrafricaines.

Notons que si tous les préfets sont désormais installés, le rétablissement de l'autorité de l'Etat n'est pas encore effectif en RCA. Il passe inévitablement par le redéploiement des magistrats, des forces de défense et de sécurité dans leur zone de juridiction respectives.

**N.N'G.**

## CONFÉRENCE DE PALERME SUR LA LIBYE

## Une occasion de plus pour relancer le processus de paix

**La rencontre qui s'est ouverte, le 12 novembre, intervient après celle de mai dernier, à Paris, qui avait abouti à un accord sur la date du 10 décembre pour la tenue des élections nationales dans le pays.**

Le processus électoral a été retardé et devrait finalement démarrer au printemps 2019. Mais l'incertitude plane sur la présence du maréchal Khalifa Haftar, homme fort de l'est du pays. Cette nouvelle conférence reste fragilisée. Le maréchal Khalifa Haftar aurait refusé d'y participer, faisant durer le suspense. Le chef du gouvernement italien, Giuseppe Conte, se serait rendu, le 11 novembre, à Benghazi, pour le rencontrer. La conférence de Palerme est minée par les tensions entre factions libyennes.

Le président du Conseil présidentiel, Fayez Al-Sarraj, souhaite qu'elle débouche sur « une vision commune vis-à-vis du dossier libyen », soulignant « la nécessité d'unifier les positions » de Paris et Rome.

Pour Giuseppe Conte, « la conférence de Palerme est un pas fondamental dans l'objectif de la stabilisation de la Libye et pour la sécurité de toute la Méditerranée ». Le numéro 3 américain, David Hale, a pour sa part déclaré: « Nous soutenons les élections le plus tôt possible mais des délais artificiels et un processus précipité seraient contre-productifs ». Un avis partagé par l'envoyé spécial des Nations unies, Ghassan Salamé. Il a indiqué qu'une conférence nationale devrait se tenir début 2019, enterrant de facto la perspective d'élections avant la fin de l'année.

Seront présents à cette conférence organisée en collaboration avec la Mission d'appui des Nations unies en Libye, l'envoyé spécial de l'ONU, Ghassan Salamé, et des représentants de plus d'une vingtaine de pays voisins et partenaires de la Libye.

**N.N'G.**

## CHANGEMENTS CLIMATIQUES

## Denis Sassou N'Guesso dénonce l'inertie des pays du Nord

A l'occasion d'une table ronde sur le climat, organisée à Paris, dans le cadre du forum sur la paix, en marge de la commémoration du centenaire de l'Armistice, le chef de l'Etat congolais a déploré le manque d'action de la communauté internationale, notamment les pays développés, principaux pollueurs de la planète.

« Dans la lutte contre les changements climatiques, nous constatons que depuis Copenhague jusqu'à aujourd'hui, en passant par Cancun, Durban,

et d'ONG, le chef de l'Etat congolais a fait observer le manque de volonté des pays occidentaux.

Ainsi, face à ce qu'il a qualifié d'inertie, Denis Sassou N'Guesso a plaidé pour l'engagement des Etats du monde à soutenir le Fonds bleu pour le Bassin du Congo qu'il a initié, lors de la COP22 à Marrakech, au Maroc.

« Nous disons qu'il y a le Bassin du Congo. Il y a le projet du Fonds bleu. Nous demandons à la commu-



Le président Denis Sassou N'Guesso intervenant lors de la table-ronde sur les changements climatiques, (La Villette, près de Paris, le 11 novembre 2018) DR

**« Nous devons tous agir pour maîtriser ce phénomène »**

Rio+20, on a toujours parlé de cent milliards de dollars par an pour soutenir les pays en développement mais, rien ne se passe », a rappelé le président Denis Sassou N'Guesso, avant de relever que ce manque d'action constitue « un obstacle majeur et grave ».

Insistant sur cette question du financement de la lutte contre les changements climatiques, devant le parterre de responsables du monde

nauté internationale de regarder ce projet, parce qu'il contribuera à la protection de deux cent vingt millions d'hectares de forêt et contribuera au développement durable dans cette partie de l'Afrique », a-t-il précisé.

Evoquant, par ailleurs, la paix et la justice, deux sujets indispensables dans le développement des nations, il a interpellé la communauté mondiale sur le flux migra-

**« Nous disons qu'il y a le Bassin du Congo. Il y a le projet du Fonds bleu. Nous demandons à la communauté internationale de regarder ce projet, parce qu'il contribuera à la protection de deux cent vingt millions d'hectares de forêt et contribuera au développement durable dans cette partie de l'Afrique »**

toire qui touche particulièrement le continent africain. « Nous devons tous agir pour maîtriser ce phénomène », a-t-il conclu. Ouvrant pour sa part le forum, le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a rappelé aux dirigeants présents à la rencontre de Paris que les changements climatiques constituaient un des défis majeurs auquel le monde fait face aujourd'hui. Pourtant, a-t-il relativisé, les pays occidentaux ne semblent pas lier leurs paroles aux actes.

La Rédaction

**ADIAC**

Toute l'actualité  
Du Bassin du Congo  
EN VIDÉO



LES DÉPÊCHES  
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER  
DE KINSHASA

+336 11 40 40 56

info@adiac.tv

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso  
Brazzaville - République du Congo

www.adiac.tv



## LE FORUM SUR LA PAIX

## Une occasion pour la France de s'imposer sur la scène internationale

À la Grande halle de la Villette, dans l'est parisien, les chefs d'Etat et de gouvernement, les représentants d'ONG, les entrepreneurs et les membres de la société civile ont débattu sur la gouvernance mondiale et le multilatéralisme, socle idéologique des relations internationales depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale.

Le président français, Emmanuel Macron, était accompagné de la chancelière allemande, Angela Merkel, et du secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres. Dans son allocution, Emmanuel Macron a expliqué que le forum de Paris pour la paix a pour vocation chaque année de réunir les uns et les autres en vue de promouvoir des actions concrètes, pour que ce travail de paix avance un peu plus chaque année. Il a également présenté un «appel de Paris pour la confiance et la sécurité dans le cyberspace», invitant ses pairs à refuser «la fascination pour le repli, la violence et la domination». «La paix est loin d'être une évidence et il faut que nous nous battions pour elle», a pour sa part admis Angela Merkel. Elle a mis en garde contre «un nationalisme à œillères» et s'est inquiétée «qu'on recommence à agir comme si l'on pouvait purement et simplement ignorer nos relations et nos engagements réciproques». Antonio Guterres, lui, a mis en garde contre un «engrenage»

géopolitique semblable à celui qui mena à la Première Guerre mondiale et à celle des années 1930. Les acteurs de la gouvernance mondiale ont commencé à échanger autour de la paix et de la sécurité, de l'environnement, du développement, des nouvelles technologies et de l'économie inclusive. Cent vingt projets émanant de quarante-deux pays et dix organisations internationales ont été sélectionnés. Ce forum qui se tient du 11 au 13 novembre vient clore les hommages du centenaire de l'armistice de 1918. L'Afrique a été le deuxième continent le plus représenté, après l'Europe, à la Villette, à Paris, dont les présidents congolais, Denis Sassou N'Guesso; sénégalais, Macky Sall; ivoirien, Alassane Ouattara; malien, Ibrahim Boubacar Keïta; tchadien, Idriss Déby; rwandais, Paul Kagame; togolais, Faure Gnassingbé; nigérien, Mahamadou Issoufou, etc. L'idée de ce forum est de remettre le dialogue au cœur de la diplomatie pour un ordre mondial plus apaisé. C'est surtout l'occasion, pour la France, de s'imposer sur la scène internationale alors qu'elle célébrera, en décembre, le 70e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme et assumera, dès janvier 2019, la présidence du G7. Inscrit dans la durée, ce rendez-vous de la gouvernance mondiale se réunira en 2019, en marge des festivités du 14 juillet.

Noël Ndong

## GABON

## L'état de santé du président Ali Bongo s'est sensiblement amélioré

Les assurances sont du porte-parole de la présidence de la République, Ike Nguouoni Aila Oyouomi, qui donnait, le 11 novembre, les conclusions du dernier bilan médical du chef de l'Etat.

Les nouvelles en provenance du King Faysal Hospital de Riyad, en Arabie saoudite, où le président Ali Bongo Ondimba est hospitalisé depuis le 24 octobre dernier, à la suite d'une «fatigue sévère», sont plutôt rassurantes. Selon son dernier bilan médical communiqué à la presse par le porte-parole de la présidence de la République, le chef de l'Etat va de mieux en mieux.

«L'état de santé de son Excellence, M. Ali Bongo Ondimba, président de la République, chef de l'Etat, s'est très sensiblement amélioré. Cette évolution positive s'est nettement accélérée ces tout derniers jours. Aujourd'hui, le président de la République est dans une phase de recouvrement de la plénitude de ses facultés physiques», a assuré Ike Nguouoni Aila Oyouomi. S'appuyant sur la conclusion du dernier bulletin médical, l'orateur a fait savoir que «le mercredi 24 octobre 2018, en fin d'après-midi, alors que le président de la République se trouvait à son hôtel à Riyad, en Arabie saoudite, celui-ci a été pris de malaise et vertiges persistants. Après examen de sa situation par son médecin personnel, son Excellence, Monsieur le président de la République, a été immédiatement transporté au King Faysal Hospital de Riyad pour une prise



en charge appropriée et des examens approfondis».

Le porte-parole de la présidence gabonaise a poursuivi: «Les premières explorations ont permis de constater un saignement justifiant une prise en charge médico-chirurgicale en secteur hautement spécialisé où le président de la République a subi des soins de supports appropriés et approfondis ayant permis à ce jour d'améliorer de façon significative son état général et ainsi, d'alléger le protocole de soins».

Pour l'équipe médicale, citée par Ike Nguouoni Aila Oyouomi, «son Excellence, Monsieur le président de la République, amorce donc progressivement une phase de récupération physique très encourageante». Selon le porte-parole de la présidence, Ali Bongo Ondimba continue d'exercer ses fonctions. «Les institutions de notre République fonctionnent donc aujourd'hui parfaitement dans le strict respect de la Constitution

», a-t-il conclu. La veille, une source proche de la présidence gabonaise révélait que le président Ali Bongo Ondimba avait été victime d'un mini-AVC aggravé par de l'hypertension, mais qu'il allait mieux.

Selon l'article 13 de la Constitution gabonaise, «en cas de vacance de la présidence de la République pour quelque cause que ce soit, ou d'empêchement définitif de son titulaire», constaté par la Cour constitutionnelle, c'est au président du Sénat qu'il revient d'assumer provisoirement ces fonctions.

Le président Ali Bongo Ondimba n'a donc pas assisté, le 11 novembre à Paris, aux cérémonies du centenaire de la fin de la Première Guerre mondiale. Il y a été représenté par son ministre des Affaires étrangères, Régis Immongault, selon le porte-parole de la présidence de la République. Au Gabon, l'absence d'informations et d'images sur l'état de santé du président alimentait l'inquiétude et les rumeurs.

Yvette Reine Nzaba

5<sup>e</sup> FORUM DE DAKAR POUR LA PAIX

## Florence Parly plaide en faveur de l'initiative des nations africaines

La capitale sénégalaise a accueilli la rencontre le 5 novembre. Y participaient, les politiques, les militaires, les acteurs du développement et les chercheurs pour débattre librement autour de la construction de la paix.

Le thème de la cinquième édition était «Enjeux de développement et de stabilities durables». À cette occasion, la ministre française des Armées s'est exprimée sur la conquête de la paix au cœur du continent africain. Pour Florence Parly, «Sécurité et développement sont les deux faces d'une même pièce, les deux ensembles sur lesquels nous devons agir par tous moyens pour créer les conditions d'une paix durable». Il a été question de l'instabilité en Afrique, de la piraterie et de la pêche illégale dans les eaux du golfe de Guinée, pendant que la population est affamée, de l'épidémie d'Ebola, du conflit

armé en République démocratique du Congo qui empêche l'intervention d'opérations humanitaires.

Deux modèles de paix ont été développés. Le premier a été l'investissement de la France dans l'opération Barkhane et de la force conjointe G5 Sahel opérationnelle. Il «manque un appui ferme de la communauté internationale», a regretté Florence Parly. Le second modèle concerne les opérations de maintien de la paix menées par l'ONU qui «n'ont pas le mandat suffisant pour prendre des risques et contrer pleinement les menaces», a expliqué la ministre française, avant de conclure: «Ces deux modèles ne se complètent pas, pas assez en tout cas».

Pour faire face à ces insuffisances, Florence Parly a plaidé en faveur de l'initiative des nations africaines, notamment la Côte d'Ivoire, en vue de la création d'un nouveau mo-



Florence Parly, à Dakar, avec les présidents sénégalais et gambien, Macky Sall et Adama Barrow (SEYLOU/AFP)

dèle d'opérations africaines de paix, à travers une coopération entre les nations africaines et les Nations unies. Le secrétaire général de l'ONU a

engagé une réforme du maintien de la paix afin d'apporter une réponse adaptée aux conflits et aux besoins des pays meurtris, en prenant soin

d'intégrer un multilatéralisme international dans le traitement des crises africaines.

N.Nd.

## GROUPES DÉFAVORISÉS

## Des ONG identifient des problèmes spécifiques des personnes vivant avec handicap

Les résultats de l'enquête réalisée par l'ONG italienne Communauté promotion développement (CPC), en partenariat avec le Groupement des intellectuels et ouvriers handicapés du Congo (Giohac), dans le cinquième arrondissement de Brazzaville, Ouenzé, ont été dévoilés le 9 novembre.

Au total, six cent soixante-dix personnes, dont trois cent cinquante-neuf de sexe masculin et trois cent onze de sexe féminin ont été recensées entre les mois de mai et juin derniers. Le but de l'enquête était de pouvoir analyser les besoins et attentes réels de la population ciblée avant de développer des formes de soutien véritablement nécessaires. En effet, selon cette enquête, les besoins des personnes vivant avec handicap dans le cinquième arrondissement se résument, entre autres, en termes d'aides sociale, médicale et de travail. Il s'est avé-



La présentation des résultats de l'enquête à la mairie de Ouenzé/Adiac

ré également la nécessité de fournir des possibilités de formations à cette catégorie de personnes

vulnérables. Le but principal de l'étude correspond à la nécessité d'avoir des données assez fiables

de la population handicapée de cet arrondissement. « Le projet prévoyait de disposer de don-

nées statistiques les plus fiables par catégorie sur les personnes vivant avec handicap à Ouenzé et de les rendre disponibles. Les résultats attendus sont finalement atteints, c'est pour cette raison que nous avons le plaisir de les partager », a indiqué le vice-président du Giohac, Philippe Mouyabi.

Pour rappel, après Bacongo en 2017, le tour était revenu cette année à Ouenzé. Du côté des initiateurs, on ne compte pas s'arrêter là, l'opération s'étendra dans les autres arrondissements de Brazzaville. « D'ici à l'année prochaine, les personnes recensées vont commencer à bénéficier progressivement de l'aide », a annoncé Ilaria Prata de l'ONG italienne, CPC.

Notons que les résultats de cette étude ont été rendus publics en présence du directeur de cabinet de l'administrateur-maire ainsi que des chefs de quartier et de bloc de Ouenzé.

Parfait Wilfried Douniama

## EDUCATION

## L'école inclusive de Kintélé ouvrira ses portes l'année prochaine

Le président de l'association « Viens et vois », Emerson Massa, a annoncé le 9 novembre, la prochaine rentrée scolaire 2019-2020 des mal-voyants et voyants au sein de l'établissement, lors de sa visite en compagnie du vice-président du conseil municipal, vice maire de Kintélé, Bienvenu Martin Okogna, et de bien d'autres responsables.

L'école inclusive est située sur l'avenue du marché de Kintélé, derrière l'Université Denis-Sassou-N'Guesso. Elle ouvrira ses portes pour un premier temps au cycle primaire. Cet établissement est l'initiative de l'association « Viens et vois », avec le financement de la Mission évangélique braille, basée en Suisse, à hauteur de 193,923 millions de francs CFA. L'organisation non gouvernementale a pour vocation de mettre ensemble les élèves mal-voyants et voyants au sein d'un même établissement, a expliqué Emerson Massa. Il s'engage dans la formation des filles et fils du Congo qui constituent une immense réserve indéniable à la succession des générations présentes. « La création d'une école inclusive est une manière de participer activement au développement éducatif du pays », a-t-il déclaré.

Peu avant la visite de l'établissement à trois niveaux, Nickson Mbooussa, maître d'oeuvre, a fait sa présentation. Le bâtiment R+1 présente des caractéristiques architecturales de l'immeuble, de telle sorte que le rez-de-chaussée comprend quatre salles de classe, une salle d'informatique ou cyber café, une cantine scolaire, une cuisine et six toilettes. Le premier niveau est réservé à deux salles de classe, une bibliothèque et une salles d'archives, un bloc administratif, un bureau du président de l'association et un autre de l'équipe dirigeante, une salle de conseil ainsi que six toilettes. Les travaux évoluent et sont à 98% de réalisation, en dépit de quelques retouches au niveau des murs intérieurs.

Le directeur général de la société Engineering construct, Alphonse Mbooussa, a formulé le vœu à la mairie de Kintélé d'agrandir l'espace de l'école en vue d'avoir une cour de récréation et un parking selon les normes souhaitées.

Le vice-maire de Kintélé, Bienvenu Martin Okogna, a demandé à l'ONG de déposer une requête en vue d'une descente des équipes techniques compétentes sur le terrain pour donner leur appréciation. « La mairie est en train de réfléchir à l'afflux à Kintélé dans le domaine éducatif, surtout avec l'arrivée de quarante mille étudiants à l'Université, six cent mille élèves dans le domaine technique à Terre école et ceux de cet établissement dont le nombre n'est pas encore connu », a-t-il dit.

Lydie Gisèle Oko

## Les pédagogues s'approprient les «Nouveaux horizons d'Afrique»

Les inspecteurs en charge du cycle d'enseignement primaire et les chefs d'antenne de l'Institut national de recherche et d'actions pédagogiques (Inrap) ont participé, du 7 au 9 novembre à Brazzaville, à l'atelier de formation sur l'utilisation des ouvrages de français et du guide pédagogique des cours préparatoires I et II.

vrages.

« L'éducation ne doit plus être seulement l'affaire des pouvoirs publics. Car, nos élèves n'ont parfois pas le seuil suffisant en langue française après deux ans



Anatole Collinet Makosso (au centre) présidant la cérémonie d'ouverture de l'atelier/Adiac

La rencontre visait le maniement des manuels «Nouveaux horizons d'Afrique» CPI et CP II de lecture et guide pédagogique de français du cycle primaire. Ces ouvrages intègrent les activités de révision et d'évaluation ainsi que l'actualité du monde pour transmettre le capital culturel aux apprenants. L'atelier a été animé par les enseignants qui viennent de terminer la refonte d'«Horizon d'Afrique» qui date de 1999, en «Nouveaux horizons d'Afrique», une nouvelle collection de l'Inrap.

« Ces dessins constituent un support plus adapté pour favoriser l'expression des apprenants. La leçon de langage est toujours principalement organisée autour d'un dialogue, c'est une activité que les enseignants pratiquent dans leurs classes. Plus

sieurs rubriques ajoutées dans ces manuels correspondent aux activités simples et efficaces », a commenté Augustin Nombo, directeur général de l'Inrap.

La nouvelle collection des cours préparatoires I et II est composée d'un livre de l'élève de cent douze pages, un livret d'activités de quatre-vingt-seize pages ainsi qu'un guide pédagogique détaillé de cent soixante pages. Bien illustrés par les dessins en couleurs, lisibles et précis, ces manuels sont également adaptés aux méthodes actualisées de l'enseignement.

Les «Nouveaux horizons d'Afrique» CPI et CPII ont également attiré l'attention du ministre Anatole Collinet Makosso, en charge de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation qui, d'ailleurs, a félicité les concepteurs de ces ou-

de scolarité du primaire. La recherche et l'action pédagogique réalisées à l'Inrap ont permis d'élaborer de nouvelles activités faciles à mettre en œuvre pour cibler et fixer le vocabulaire utile pour l'apprentissage de la lecture », a estimé le ministre Anatole Collinet Makosso.

Le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation a rappelé également aux inspecteurs les fonctions didactiques, culturelles, pédagogiques de ces ouvrages et demandé aux enseignants d'en faire bon usage en s'appropriant la méthodologie, « afin de conduire au mieux l'action pédagogique (...) car aucune éducation scolaire ne peut être garantie sans manuel scolaire. Aidez les familles à acquérir ces manuels... ».

Fortuné Ibara

## ADMINISTRATION ET ORGANISATION DU TRAVAIL PARLEMENTAIRE

# Les fonctionnaires des parlements des deux Congo en formation à Brazzaville

**La session diplômante qu'organise l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, du 12 au 17 novembre, est une initiative des présidents du Sénat, Pierre Ngolo, et de l'Assemblée nationale, Isidore Mvouba.**

La formation au profit des fonctionnaires parlementaires du Congo et de la République démocratique du Congo s'inscrit dans le cadre du renforcement de la synergie entre l'Assemblée parlementaire de la Francophonie et les opérateurs de la Francophonie. Elle a pour objectif de permettre aux participants de renforcer leurs compétences indispensables à une meilleure maîtrise de leurs fonctions.



Une vue des participants à la formation

Il s'agit également, à travers cette formation qui sera sanctionnée par un diplôme d'université en administration et organisation du travail parlementaire, d'outiller les fonctionnaires parlementaires afin qu'ils arrivent à identi-

fier et coordonner les moyens d'améliorer l'administration et le fonctionnement des institutions parlementaires.

Prenant la parole à cette occasion, au nom du secrétaire général de l'Assemblée parlementaire de la francophonie,

le député Jacques Krabal, le conseiller à la communication des affaires parlementaires, Philippe Péjo, a souligné l'intérêt de cette session en indiquant que ce type de formation apparaît particulièrement nécessaire dans la mesure où il permet de confronter les expériences, de renforcer les connaissances et de comparer les systèmes institutionnels ainsi que les modes de fonctionnement des parlements et d'optimiser les capacités opérationnelles et rédactionnelles.

« Sans doute, vous n'avez pas tous la même expérience professionnelle, le même vécu institutionnel mais cela ne constitue en rien un obstacle. Au contraire, c'est ce qui fait la richesse et l'ori-

ginalité de ces rencontres et de ces échanges. Vous serez, chers amis, les ambassadeurs de cette formation au sein de vos parlements », a déclaré Philippe Péjo.

Pour sa part, ouvrant les travaux de la session, le premier secrétaire du Sénat, Julien Epola, a exhorté les participants à plus de disponibilité et d'assiduité durant la formation pour que les objectifs fixés soient atteints. « En effet, vous allez recevoir, pendant six jours, des riches enseignements et vous approprier des nouvelles connaissances qui devront être mises au service de nos institutions. Faites de ces enseignements les vôtres », a-t-il conclu.

Jean Jacques Koumba

## PRÉTENDU GÉNOCIDE DES LARIS

## Le MCDDI s'insurge contre le repli identitaire

**A l'issue de la réunion du bureau exécutif national de leur parti tenue le 12 novembre, à Brazzaville, les membres de cette instance dirigeante se sont dressés contre la malveillance des allégations sur le prétendu «Génocide des Laris au Congo».**

Le bureau exécutif national du Mouvement congolais pour la démocratie et le développement intégral (MCDDI) a indiqué que les affirmations d'un prétendu génocide des Laris visent uniquement à susciter et entretenir le ressentiment, la haine ethnique et le repli identitaire qui sont aujourd'hui contraires aux intérêts du Congo et de toutes ses composantes sans exception. Pour cette instance, l'auteur de cet ouvrage a des velléités de manipuler la population à des fins politiques.

En effet, ont affirmé les membres du bureau exécutif national du MCDDI, en se fondant sur la définition du mot génocide,

succession de troubles socio-politiques qui ont endeuillé, meurtri et appauvri ses habitants, particulièrement dans le département du Pool, ces dernières années. Le bureau exécutif national du MCDDI note, avec indignation, que le prétendu génocide des Laris est évoqué au moment où le gouvernement œuvre sur le terrain pour la consolidation de la paix dans le Pool avec le lancement du Programme de désarmement, démobilisation et réintégration des ex-combattants doublé de l'opération de réinstallation de la population dans les localités d'origine.

Les participants à cette réunion ont estimé qu'aucun Congolais n'a le droit de détruire l'équilibre encore fragile du Congo qui est dans une phase de consolidation de la paix dans cette partie du pays.

Le bureau exécutif national du MCDDI invite tous les Congolais à tourner le dos au passé sombre et à devenir chacun un artisan de la paix et de la concorde nationale, afin que le Congo se développe har-

## AFFORESTATION

## Une opération de planting d'arbres pour sauver la forêt de la Patte-d'oie

**Environ mille trois cents plants de quatre espèces d'arbres ont été enfouis, le 12 novembre à Brazzaville, dans la principale zone de la forêt artificielle détruite ces derniers temps.**



Le planting d'arbres dans la zone A de la Patte-d'oie

La forêt de la Patte-d'oie est l'un des deux sites de reboisement retenus cette année dans le cadre des opérations de plantation marquant la Journée nationale de l'arbre. L'opération de ce second site a été conduite par la directrice départementale de l'Economie forestière, Huguette Flore Ngokabe.

Les espèces d'Acacias, de Limbas, de Tecks et de Douciers ont été plantées sur une superficie de quelque 1,22 hectare. « La zone A de l'espace est la plus dévastée, notamment derrière l'Ecole nationale d'administration et de magistrature et vers le Palais des congrès. Il y a également des trous à l'intérieur du site. Voilà pourquoi nous avons décidé de reboiser cette forêt », a indiqué Huguette Flore Ngokabe. En effet, créée au début des années 1950, la forêt de la Patte-d'oie constitue le poumon vert de la ville capitale, Brazzaville. Cette aire protégée est l'objet des actes inciviques comme c'est le cas d'un incendie qui a ravagé, en août dernier,

une bonne partie de celle-ci. Le feu était parti d'un site de production de charbon de bois installé au sein de la réserve.

Pour la directrice départementale de l'Economie forestière, il est tout à fait capital de la reconstruire. « La Patte-d'oie nous procure de la santé, de l'oxygène pour le mieux vivre. En plus, elle est indispensable pour la recherche scientifique, parce que des étudiants viennent ici pour les descentes pédagogiques », a-t-elle fait savoir.

Doté d'un parc zoologique, le site était autrefois l'un des plus importants d'Afrique. Durant les conflits armés des années 1997 et 1999 ayant secoué le Congo, des animaux ont été pour la plupart sacrifiés pour nourrir la population. La réserve a servi de centre de transit de nombreuses espèces animales sauvages de l'Afrique équatoriale française, destinées aux ménageries et jardins de la métropole.

Fiacre Kombo



Le présidium des travaux

il n'y a jamais eu de « génocide des Laris au Congo » ou de toute autre composante de la population congolaise, même si, ont-ils rappelé, le Congo a connu une

monieusement au profit de tous.

Les membres de cette instance dirigeante ont réitéré leur soutien au président de la République, Denis Sassou N'Guesso.

Roger Ngombé

MINISTÈRE DU PLAN, DE LA STATISTIQUE ET DE L'INTEGRATION REGIONALE

PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DES ENTREPRISES ET LA COMPETITIVITE (PADEC)-  
PHASE DE PREPARATION DU PROJET**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 011/MPSIR/2018/UGP PADEC  
RECRUTEMENT D'UN CABINET DE CONSULTANTS CHARGE DE REALISER  
L'AUDIT FINANCIER ET COMPTABLE DU PADEC**

1- Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu de la Banque mondiale une avance pour la préparation du Projet d'Appui au Développement des Entreprises et la Compétitivité (PADEC) qui vise entre autres objectifs, la poursuite du programme de diversification envisagé dans le Plan National de Développement (PND). A cet effet, l'Unité de Gestion du PADEC a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer des paiements au titre du contrat suivant : Audit financier et comptable du PADEC.

2- L'objectif de l'audit financier et comptable est entre autres de permettre d'exprimer l'expression d'une opinion professionnelle sur la situation financière du Projet à la fin de chaque exercice fiscal et de s'assurer que les ressources mises à la disposition du Projet sont utilisées aux fins pour lesquelles elles ont été octroyées en vue de l'atteinte des objectifs de développement du Projet.

3- Le présent avis à manifestation d'intérêt a pour objectif de solliciter des cabinets de consultants pour faire partie de la liste restreinte en vue de la consultation relative à ladite mission.

4- L'Unité de Gestion du Projet, invite les cabinets éligibles, à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les cabinets peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives. Ils doivent fournir les informations ci-après : (i) qualification pour exécuter les services sollicités (références et descriptions concernant l'exécution de missions similaires, brochures...); (ii) les capacités techniques du cabinet, les domaines d'intervention ainsi que les années d'expérience du cabinet, les références des clients bénéficiaires des prestations décrites. Les dossiers de manifestation à soumettre ne doivent pas inclure des curriculum vitae, des documents légaux, des certificats d'incorporation et/ou une méthodologie de travail.

5- Les critères pour l'évaluation des Manifestations d'Intérêt sont les suivants : (i) les qualifications générales et expérience du cabinet dans le domaine de l'audit, (ii) l'expérience du cabinet dans la réalisation de missions similaires.

6- Le cabinet sera sélectionné selon la méthode de Sélection Fondée sur la Qualité Technique et le Coût (SFQC) tel que défini dans le Règlement de Passation de Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets (FPI) de la Banque Mondiale, Edition de juillet 2016.

7- Les cabinets intéressés peuvent obtenir les termes de référence ou des informations supplémentaires aux adresses indiquées ci-dessous de 9h00 à 12h00 et 14h00 à 16h00 (heure locale).

8- Les manifestations d'intérêts portant la mention « Recrutement d'un cabinet de Consultants chargé de réaliser l'audit financier et comptable du PADEC » doivent être envoyées au plus tard le 27 novembre 2018 à 16 heures (heure locale) aux adresses ci-dessous :

A l'attention du Coordonnateur du Projet PADEC  
Rue LOCKO Isaac n° 05 et 06 / Secteur Blanche Gomez  
Tél. (242) 22 613 18 38 / 06 931 00 10  
E-mail: padec2019@gmail.com  
Centre-ville/Brazzaville-CONGO

**Fait à Brazzaville, le 08 novembre 2018****Le Coordonnateur du PADEC,****Benoît NGAYOU****COMMUNIQUÉ**

La Société Air Liquide Congo prie l'ensemble de ses clients ayant cessé toute activité ou ne s'étant pas approvisionné chez elle depuis plus de 2 ans à se rapprocher d'elle pour la restitution des emballages encore en leur possession.

Ces clients qui pourraient avoir versé des cautions sur ces bouteilles devront se munir pour le remboursement de leur caution des documents suivants :

- Original du contrat de Dépôt de Garantie Bouteille

- Original du bon de restitution des emballages

La Société Air Liquide prie l'ensemble de ces clients de bien vouloir noter que :

- Tous emballages perdus seront facturés au tarif en vigueur

- Les droits de location sur les emballages non payés seront à régulariser.

Il est enfin porté à la connaissance de l'ensemble des clients qui entrent dans le cadre décrit ci-dessus que passé le délai du Vendredi 26 Novembre 2018, la Société Air Liquide Congo se réserve le droit de prendre toute mesure visant à protéger ses intérêts concernant les emballages non restitués.

**La Direction Générale****NÉCROLOGIE**

Messieurs Théodore Okoko, Mathieu Ossalé Keke, Stanislas Okassou, Narcisse Ondoli et les enfants Mbongo ont le regret d'annoncer aux parents, amis et connaissances du village Itagneré à Makoua le décès de son enfant, sœur et mère Alphonsine Mouanobia (Obelo) survenu le 5 novembre 2018 au CHU-B des suites d'une maladie.

La veillée Mortuaire se tient à la rue Lebango n°23 à Nkombo, non loin du CNRTV. La date et le programme des obsèques seront communiqués ultérieurement.



République du Congo

التجاري وفا بنك  
Attijariwafa bank

Royaume du Maroc

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT  
N° 06-PDAY/2018**

Le 12 Décembre 2018 à 10h30, il sera procédé en séance publique, dans la salle de réunion au Siège Social du Crédit du Congo à Brazzaville, sis à l'Avenue Amilcar Cabral, Boite Postale : 2470, Brazzaville, République du Congo, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour :

**LA REALISATION DES PRESTATIONS DE CONTROLE ET  
OPTIMISATION DES ETUDES TECHNIQUES ET CONTROLE DES  
TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU POINT DE DEBARQUEMENT  
AMENAGE DE YORO A CONGO BRAZZAVILLE**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Crédit du CONGO-Groupe  
**Attijariwafa Bank-**

Ou être téléchargé à partir du site du Département de la Pêche Maritime suivant :  
www.mpm.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à **deux cent mille FCFA (200 000 Fcfa).**

L'estimation du coût des prestations, établie par le Maître d'Ouvrage Délégué, est fixée à la somme de **Vingt Quatre Millions Fcfa Hors Taxes (24 000 000 Fcfa HT).**

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes au Règlement de consultation.

Les concurrents peuvent :

- Soit, déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau précité.

- Soit, les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

- Soit, les remettre au Président de la Commission d'Appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.

Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel qu'il est prévu par le Règlement de consultation.

## COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE

## Le centenaire de la guerre 1914-1918 célébré à Brazzaville

L'événement a donné lieu, dimanche dans la capitale congolaise, au dépôt des gerbes de fleurs devant le monument aux morts, au cimetière du centre-ville.

Le geste a été accompli par le Premier ministre, chef du gouvernement, Clément Mouamba; les ambassadeurs de France au Congo, Bertrand Cochery, et d'Allemagne, Klaus Peter Schick. La cérémonie s'est déroulée en présence des présidents des deux chambres du parlement congolais, Pierre Ngolo et Isidore Mvouba, de plusieurs membres du gouvernement et diplomates accrédités au Congo ainsi que du haut commandement militaire et des invités. Un hommage particulier a été rendu aux combattants du monde libre, en mémoire des hommes qui ont, par centaines, consenti au sacrifice qui leur avait été demandé, il y a cent ans, lors de l'entrée en guerre des



Dépôt de gerbes de fleurs devant le monument aux morts

Etats.

Dans son discours à cette occasion, l'ambassadeur de France, après avoir salué tous ceux qui ont défendu la France hier et qui la défendent aujourd'hui jusqu'au sacrifice de leur vie, a exhorté le reste du monde à une plus grande vigilance et à se souvenir de l'hécatombe de la Grande Guerre. « Nous serons dignes du sacrifice de celles, de ceux qui aujourd'hui font que nous nous tenons là, unis en peuple libre », a déclaré Bertrand Cochery. Des lettres de soldats envoyées pendant le conflit et un texte d'un poilu ont été lus par des collégiennes congolaises, avant la décoration de six anciens combattants. La cérémonie s'est achevée par un cocktail offert par l'ambassadeur de France au Congo à la Case de Gaulle, en présence du Premier ministre et du président de l'Assemblée nationale.

Guillaume Ondzé

## RENCONTRE CITOYENNE

## Ninon Pachel Gouamba édifié sur les problèmes de sa circonscription

La population de la quatrième circonscription de Ouenzé, à Brazzaville, a énuméré, le 10 novembre, les maux qui minent ce quartier lors d'un échange patriotique avec son député.

L'échange a porté sur le manque de descentes parlementaires, l'insécurité, l'accès à

damment de sa volonté. En ce qui concerne l'abandon des projets au niveau du quartier,



Ninon Pachel Gouamba face à ses mandants/Adiac

l'eau potable, les mauvaises conditions d'apprentissage dans les établissements scolaires, le non-respect de réalisation des projets fixés par le député, sa non-participation aux veillées mortuaires du quartier ainsi que la non-réalisation de certains projets en faveur des jeunes filles mères et bien d'autres. La rencontre s'inscrivait dans le cadre de la discussion communautaire, une initiative du député appelée « Tosolola », afin d'identifier les problèmes auxquels sont confrontés les habitants de cette circonscription.

L'initiative permet à ces derniers de s'informer des problèmes qui les concernent en vue d'élaborer un document synthétique.

Ninon Pachel Gouamba a ouvert sa communication par une prière en recommandant l'échange entre les mains de Dieu. A cet effet, il a rappelé à ses mandants le rôle d'un député avant de les inviter au changement de comportement, en privilégiant l'échange entre eux. Abordant la question sur le manque de descentes parlementaires, le député a expliqué que cela est indépén-

Ninon Pachel Gouamba a indiqué que cela est dû à l'incompréhension des uns et des autres. « Mon rôle est de pouvoir voter des lois, contrôler l'action du gouvernement ainsi que de garder un lien étroit avec la base. Je ne peux m'éloigner de vous parce que je dois connaître vos réflexions me permettant de mieux intervenir à l'Assemblée nationale », a-t-il rappelé. A travers « Tosolola », ce cadre démocratique d'échange citoyen entre les mandants et leur élu, a expliqué le député, l'initiative compte apporter tant soit peu une réponse communautaire aux problèmes identifiés.

Notons que Ninon Pachel Gouamba réalise plusieurs actions sociales dans sa circonscription. Parmi celles-ci, la remise des cabines téléphoniques aux jeunes, l'assistance sociale aux personnes en détresse et bien d'autres. Il compte apporter son assistance aux jeunes filles mères dans les tout prochains jours.

Lydie Gisèle Oko

## LUTTE CONTRE LE DIABÈTE

## Les acteurs de santé appelés à mettre sur pied des stratégies efficaces

Dans un rapport rendu public en prélude à la célébration, le 14 novembre, de la Journée mondiale de lutte contre le diabète, l'Organisation mondiale de la santé a attiré l'attention de la communauté internationale, en général, et des acteurs œuvrant dans le domaine, en particulier, sur l'augmentation du taux des personnes souffrant de la maladie.

Le rapport s'appuie sur les statistiques au niveau mondial, entre 1980 et 2014. Il révèle que le nombre de personnes souffrant de diabète a pratiquement quadruplé, passant de cent huit millions à quatre cent vingt-deux millions de personnes touchées, tandis que la prévalence chez les adultes a doublé pour atteindre 8,5%. « Depuis dix ans, la prévalence du diabète a augmenté plus rapidement dans les pays à revenu faible ou intermédiaire », indique l'expertise, en insistant sur le fait qu'il est urgent de déployer des efforts multilatéraux pour promouvoir et améliorer la santé humaine et donner accès aux traitements ainsi qu' à l'éducation en matière de santé. Car, c'est dans cette optique que l'Assemblée générale des Nations unies a désigné la date du 14 novembre comme Journée mondiale du diabète, à travers la résolution 61/225, adoptée en 2007. Une résolution qui vise à encourager les États membres à élaborer des politiques nationales de prévention et de traitement du diabète et de prise en charge des malades qui soient compatibles avec le développement durable de leurs systèmes de soins. Ceci, pour atteindre l'objectif de développement durable n°3, notamment pour permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge.

« Donner les moyens de vivre une vie saine et promouvoir le bien-être de

tous à tous les âges est essentiel pour le développement durable », ajoute le document.

Par ailleurs, parlant de la situation sanitaire au niveau mondial, l'enquête souligne que de nombreuses régions sont actuellement confrontées à de graves risques pour la santé, notamment des taux élevés de mortalité maternelle et néonatale, la propagation de maladies infectieuses et de maladies non transmissibles et une mauvaise santé reproductive. Mais, des progrès sensibles ont été accomplis dans l'accroissement de l'espérance de vie et la réduction de certaines causes majeures de la mortalité infantile et maternelle. Cependant, pour atteindre l'objectif de moins de soixante-dix décès maternels d'ici à 2030, il faudrait, selon ce document, améliorer les soins de santé qualifiés. D'autant plus que pour atteindre l'objectif lié à la réduction d'un tiers d'ici à 2030 des décès prématurés dus à des maladies non transmissibles nécessite également des technologies plus efficaces pour l'utilisation de combustibles propres pendant la cuisson et l'éducation aux risques du tabac.

« De nombreux efforts supplémentaires sont nécessaires pour éliminer complètement un large éventail de maladies et résoudre de nombreux problèmes de santé persistants et émergents. Ceci, en mettant l'accent sur un financement plus efficace des systèmes de santé, l'amélioration de l'assainissement et de l'hygiène, un meilleur accès aux professionnels de santé. Des conseils sur les moyens de réduire la pollution ambiante, des progrès significatifs peuvent aussi sauver des vies », conclut le rapport.

Rock Ngassakys

## CINÉMATOGRAPHIE

## Les travaux de construction de la salle Canal plus Olympia exécutés à 70%

Une délégation conjointe Hôtel de ville de Brazzaville et la filiale Vivendi du groupe Bolloré, conduite par André Ampali Ebongo, directeur de cabinet du maire, a effectué, le 9 novembre au quartier Poto-poto, une descente au site ex-Luna Park pour constater l'état d'avancement du chantier.

Située au rond point de la commune de Poto-poto, la salle de cinéma et de spectacle Canal plus Olympia Afrique est un espace de trois cent places assises pour la salle de cinéma et un podium de près de six mille places debout à l'extérieur.

L'objectif de la filiale Vivendi du groupe Bolloré est de redonner aux Brazzavillois, d'un côté, l'envie de la distraction à travers le cinéma et le spectacle dont les travaux de réalisation sont estimés à soixante dix pour cent, et de l'autre, l'image d'une ville créative. « Nous sommes à près de soixante-dix pour cent. Les grands œuvres sont réalisés et nous sommes sur les seconds œuvres. Il nous reste l'installa-

tion des sièges et des écrans, un espace de rafraîchissement lors des concerts. Il y a eu un retard pour la finalisation de ce chantier dû aux conditions pluviométriques mais nous allons le livrer le 5 décembre prochain. Nous avons coulé les branches et les semelles filantes avec un béton de deux cent cinquante kilogrammes par mètre cube ainsi que les enduits », a déclaré Ghyslain Ndomba, responsable de la mission de contrôle.

Pour sa part, la directrice du projet Vivendi, Christine Pigeryre, s'est félicitée de cette œuvre d'art. « La filiale Vivendi est ravie de construire un réseau de salles de cinéma en Afrique pour ramener l'art cinématographique auprès des communautés », a-t-elle déclaré.

Signalons que trois salles de cinéma et de spectacle Canal plus Olympia sont en construction au Congo, notamment à Oyo, Brazzaville et Pointe-Noire.

**Fortuné Ibara**

## VIE DES PARTIS

## L'UFD satisfaite de son bilan à mi-parcours

À la faveur de la deuxième session extraordinaire du bureau politique du parti, tenue le 10 novembre à Brazzaville, les membres de cette instance ont fait le point des activités de leur organisation depuis le premier congrès extraordinaire de 2015\*.



Les membres du bureau politique de l'UFD

Les membres du bureau politique de l'Union des forces démocratiques (UFD) ont rendu public le point de vue de ce parti sur les derniers développements de l'actualité nationale.

Dans son discours de circonstance, le président de ce parti, Josué Rodrigue Nguonimba, a rappelé aux participants le contexte national dans lequel se tenait la réunion, marqué par la crise financière, avant de saluer le retour de la paix dans le Pool suite à la signature, le 23 décembre 2017, de l'accord de cessez-le-feu et de cessation des hostilités.

Les participants à cette réunion ont

examiné également le mouvement d'hystérie collective qui a frappé plusieurs élèves des établissements publics. Ils ont conclu que cette situation mérite un diagnostic approfondi par les spécialistes de la santé en vue de déceler les causes réelles avant d'en proposer des remèdes efficaces.

Abordant le point sur le livre de Dominique Kounkou intitulé «Le Génocide des Laris au Congo», les membres du bureau politique de l'UFD ont traité le contenu de cet ouvrage de trouble fait voulant rejeter l'huile sur le feu pendant que les forces politiques et sociales du Congo sont en train de conjurer

des efforts pour le retour définitif de la paix dans le Pool.

Faisant le point des activités du parti, les membres du bureau politique ont mis un accent particulier sur les dernières élections politiques. Ils se sont dit satisfaits par le fait que l'UFD a obtenu des élus dans les circonscriptions électorales dont ils n'espéraient plus reconquérir avant d'annoncer, sans trop de commentaire, des directives exceptionnelles que le parti a données aux élus.

\* Le premier congrès extraordinaire s'était tenu du 24 au 26 avril 2015, à Sibiti, dans la Lékoumou.

**La Rédaction**

## MATCH CONGO-RDC

## Christophe Muzungu prône le fair-pay

L'ambassadeur de la République démocratique du Congo (RDC) et le ministre des Sports et de l'éducation physique, Hugues Ngouélondélé, ont échangé, le 9 novembre à Brazzaville, sur la rencontre qui opposera, le 18 novembre, au stade Alphonse-Massamba-Débat, les Diables rouges aux Léopards, dans le cadre de la 5<sup>e</sup> journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations, Cameroun 2019.



Christophe Muzungu a assuré à sa sortie d'audience que le match du 18 novembre ne devra en aucun cas mettre en péril les relations diplomatiques entre les deux pays. « La République démocratique du Congo et la République du Congo sont deux pays frères. C'est une rencontre sportive. Qui dit rencontre sportive, nous pensons déjà à l'esprit ludique de la chose. Il s'agit des jeux. Dans le jeu, il y a un gagnant et un perdant. Nous n'allons

Hugues Ngouélondélé échangeant avec Christophe Muzungu/Adi pas brûler nos relations. Nous n'allons pas mettre en mal nos relations à cause d'une rencontre de football. Que le meilleur gagne et que la famille demeure », a-t-il indiqué.

L'ambassadeur de la RDC a exprimé sa volonté de transmettre la liste des officiels et celle des supporters qui viendront à cette rencontre au ministre des Sports.

**James Golden Eloué**

### AVIS DE PROROGATION DES APPELS A MANIFESTATION D'INTERET RELATIFS A LA MISE EN CONCESSION DES CENTRALES HYDROELECTRIQUES DE MOUKOUKOULOU, D'IMBOULOU ET DU DJOUE

Les ministères en charge du portefeuille public et de l'énergie informent les candidats aux appels à manifestation d'intérêt cités supra, que la date limite de soumission des dossiers de candidature est prorogée au 17 décembre 2018 à 12 heures, heure locale (Brazzaville, République Congo).

En conséquence, les résultats de la pré-qualification seront connus des candidats au plus tard le 31 décembre 2018.

**Pour le Ministre et par délégation,  
Le Directeur des Etudes et de la Planification,**

**Simplice Clotaire NGOYA**

## ADDICTIONS DE RUE

## Le phénomène au cœur d'une table ronde à Pointe-Noire

**La consommation de produits psychoactifs ou sans substances constitue une forte préoccupation quant à la santé et au devenir des jeunes. L'Institut français du Congo (IFC) et le Samu social organisent, le 15 novembre, à partir de 14 h, dans la salle Tchicaya-U'Tam'Si, une rencontre consacrée à la situation.**

La table ronde a pour objectif principal de dresser un état des lieux des comportements addictifs, de tenter d'appréhender ce phénomène peu connu au Congo, encore moins pris en compte sur les plans thérapeutique et social.

En effet, l'enfance et la jeunesse constituent la population particulièrement exposée aux pratiques à risques lorsque le cadre familial n'est plus le lieu de l'accompagnement et de la protection. Fragilité émotionnelle, besoin de lien, perte de repères éducatifs, autant de brèches dans lesquelles l'illusion d'un mieux-être, l'envie d'évasion, peuvent s'engouffrer et y faire des ravages.



L'IFC de Pointe-Noire / Adiac

La rue expose les jeunes à toutes sortes de violences et de manipulations, des pratiques addictives s'y développent avec leur corollaire mercantile. Le trafic du produit Tramadol, par exemple, est en pleine expansion en République du Congo.

Aujourd'hui, cet antalgique puissant est détourné de sa

prescription d'origine, distribué dans un dosage spécifique supérieur aux posologies médicales, et s'est transformé en « cocaïne du pauvre » en Afrique, pour reprendre une expression actuelle.

L'IFC a pensé organiser cette table ronde afin de prévenir les jeunes sur les dangers

auxquels ils s'exposent en consommant ces produits. Au cours de cette activité, de nombreuses personnalités du monde socio-éducatif et médical seront réunies pour échanger avec les jeunes, les personnels des institutions scolaires, éducatives, les parents et tous ceux qui souhaitent aller plus loin dans

leur connaissance de ces addictions de rue.

Parmi les intervenants il y aura Fabienne Bidou, directrice de l'IFC; Raphaël Ellul, directeur du Samu social; Arnaud Ngali, médecin intervenant auprès du Samu social; Suzy Annick Makaya, éducatrice à ASI et Marine Zopire, psychologue à l'école Montessori de Pointe-Noire.

L'Organisation mondiale de la santé définit, en 1975, l'addiction comme un état psychique et parfois physique, résultant de l'interaction entre un organisme vivant et un produit, caractérisé par des réponses comportementales ou autres qui comportent toujours une compulsion à prendre le produit de façon régulière ou périodique pour ressentir ses effets psychiques et parfois éviter l'inconfort de son absence (sevrage).

Aujourd'hui, la consommation de produits psychoactifs à l'adolescence fait l'objet d'une attention particulière de la part des pouvoirs publics et des acteurs de santé et de prévention.

**Hugues Prosper Mabonzo**

## MARCHÉS DE POINTE-NOIRE

## La vente des aliments au sol persiste

**Aux abords du site de l'ancien grand marché, les vendeurs continuent d'étaler les aliments à même le sol. Une situation qui inquiète plus d'un citoyen car, ces aliments s'infectent de temps en temps, surtout avec la saison pluvieuse qui a commencé dans le département.**



Les aliments vendus à même le sol aux abords des marchés / Adiac

Les aliments vendus sont, entre autres, du poisson frais congelé et/ou fumé, de la viande fraîche ou fumée, du poulet, de la farine de fofou, du piment, des tomates, des oignons, des légumes, des avocats, safous, de la banane douce ou plantin, des mangues, des insectes comestibles et autres. « Pourquoi ces commerçants ne font-ils pas usage des petites tables en forme d'étals », s'interroge un Ponténégrin.

Le même constat est fait dans le marché de l'OCH sur les avenues Jean-Félix Tchicaya et celle dite Savon qui encadrent ce marché. On y trouve toutes sortes de poissons de mer

vendus presque par terre, au su et vu de tous. Ces poissons vont d'un coin à un autre dans des cartons, cuvettes et brouettes qui laissent à désirer et sont étalés par terre. Encore que la saleté qui s'y trouve est rarement nettoyée. Et le lendemain, ce sont des nouvelles ventes qui se poursuivent avec de nouveaux poissons qui abondent les mêmes lieux nau-séabonds. La conséquence immédiate est que les vendeurs et acheteurs courent des risques d'être infectés par des microbes en consommant ces poissons vendus sans étals et en humant à chaque instant des odeurs infectes

**Faustin Akono**

## SALON DE L'IMMOBILIER

## La quatrième édition se tiendra l'année prochaine

**L'activité se déroulera du 2 au 4 mai 2019 à Pointe-Noire, avec pour particularité l'organisation du semi-marathon de l'immobilier qui intéressera tous les intervenants du secteur.**



Une image du salon / DR

La quatrième édition du salon de l'immobilier, de la construction, de l'habitat, de la décoration et de la mobilité urbaine du Congo réunira, pendant trois jours, les agences immobilières, les promoteurs immobiliers, de l'hôtellerie, de la logistique, les commerces, les décorateurs, les entreprises du bâtiment et travaux publics, les cabinets d'architecture, les bureaux d'études, les fabricants et distributeurs de matériaux, les banques, les assureurs...

Pour cette édition, hormis les conférences thématiques et les expositions, le salon sera marqué par l'organisation du semi-marathon de l'immobilier sur un circuit de 21 km qui verra les sportifs parcourir les six arrondissements avec départ et arrivée à l'hôtel Elais. Pendant près de deux heures, les spor-

tifs boucleront le circuit : Gare CFCCO - Avenue Marien-Ngouabi (Bord Bord)-Stade Papa Loboko - Hôpital de base de Tié Tié- Quartier 7 /7 de Dany- Rond Point Le gorille-Commissariat de police de Mvou Mvou-Stade Municipal-Rond Point Lumumba. Des animations musicales sont prévues tout le long du parcours.

Le salon de l'immobilier, de la construction, de l'habitat et de la décoration du Congo est organisé par l'Association pour l'aménagement et la gestion environnementale des villes urbaines du Congo. En prélude à l'événement, les organisateurs animeront, en février, en compagnie des partenaires, une conférence de presse pour fixer l'opinion sur l'activité.

**Hervé Brice Mampouya**

## MUSIQUE

# Le reggaeman Man Aleyah et son groupe face au public ponténégrin

**Le groupe Les Hérauts tisse actuellement des liens solides avec de grands artistes nationaux et internationaux et sortira de sa réserve, le 20 de ce mois, à Pointe-Noire, pour montrer aux mélomanes ce qu'il a longtemps préparé secrètement.**

Depuis son retour au pays après un long séjour au Cameroun, Man Aleyah et son groupe Les Hérauts ont opté pour un long maquis, en faisant quelques rares apparitions, notamment lors de la Journée internationale des droits de l'enfant célébrée en 2016, à l'oratoire Madre Morano de Mpaka, à Pointe-Noire.



Le reggaeman Man Aleyah  
Créé le 12 avril 2013 à Brazzaville  
par Man Aleyah, Man Gio et Man

Coach, le groupe Les Hérauts est une branche musicale inhérente à l'association culturelle Les Hérauts, dont la plupart des membres sont les fruits de God's inspiration (groupe de reggae fondé par quelques étudiants congolais qui a existé dans les années 2000). Basé à Ngoyo, dans le sixième arrondissement de Pointe-Noire, le groupe Les Hérauts est une nouvelle vague de la musique consciente et éducative au Congo. Avec pour objectifs, pérenniser la musique reggae ; participer à l'éducation des enfants en promouvant leurs droits. Le groupe milite aussi pour le bien-être des enfants qui se voient privés de leurs droits dans un monde

conquis par l'incivisme, l'obscurantisme et la menace du changement climatique, dans le souci d'interpeller l'humanité à prendre conscience face à ce déluge qui se mijote, formé par les larmes d'enfants dans les quatre coins du monde et qui se joindront bientôt pour constituer un fleuve où se verra engloutir tant d'avenirs radieux.

Le groupe Les Hérauts a mis dans les bacs à disque un opus intitulé «Plaidoyer», influencé par des sonorités afro urbaines grâce à l'expérience de son leader, Man Aleyah, acquise lors de son séjour au Cameroun en 2015-2016. Cet album qui a connu son enregistrement en début 2015, à Brazzaville, après un détour en France, a été finalement mixé et masterisé à partir de mars 2015 à Johannesburg,

en Afrique du Sud. Il compte actuellement quatre clips, deux chaînes YouTube et bénéficie d'une large diffusion médiatique à Pointe-Noire et dans certains médias étrangers. Ce groupe se produit sous son propre label (Hérauts Music).

« *Ma particularité c'est d'apporter mon expérience de vie d'orphelin de guerre au reste des enfants dans le désespoir. En dehors de ma musique, j'encadre les enfants en chants scolaires éducatifs et je n'ai qu'un rêve, celui de voir une Afrique où les générations futures changeront le décor de leur beau continent languissant* », a déclaré le reggaeman.

**Bruno Okokana**

## COMPÉTITIONS AFRICAINES DES CLUBS

## Un tirage au sort pas clément pour AS Otoho et les Diables noirs

**La Confédération africaine de football (CAF) a dévoilé les combinaisons des préliminaires de la Ligue des champions et de la Coupe de la Confédération. Les deux représentants congolais savent désormais à quoi s'en tenir.**

L'AS Otoho, l'équipe championne du Congo, se déplacera à Luanda pour y affronter, entre le 27 et 28 novembre, le club angolais de Primeiro de Agosto en préliminaires aller de la Ligue africaine des champions. Les Diables noirs, quant à eux, débiteront leur campagne à la Coupe africaine de la Confédération à l'extérieur, en se mesurant avec Nasr Athlétic Hussein Dey d'Algérie. Pour sa deuxième participation en Ligue africaine des champions, AS Otoho tombe sur un habitué de la compétition. Le Primeiro de Agosto, fort de plusieurs titres nationaux (1979, 1980, 1981, 1991, 1993, 1996, 1998, 1999, 2006, 2016, 2017 et 2018), est un sacré client. Il a disputé cette saison les demi-finales de cette compétition en s'inclinant face à l'Espérance de Tunis, vainqueur de la Ligue des champions. Peu avant, le club angolais avait mis à genou le Tout Puissant Mazembe. Primeiro connaît aussi bien le football congolais pour avoir affronté, à deux reprises, l'AC Léopards de Dolisie et une fois le Cara. Sur les trois dernières confrontations avec les Congolais, il s'est qualifié à deux reprises. Lors de la Ligue des champions en 2009, Primeiro avait éliminé le Cara au tour préliminaire (5-2 puis 2-1). En 2010, en seizièmes de finale de la Coupe de la Confédération, le club angolais écar-

tait les Léopards de Dolisie (2-0 puis 0-1). Mais en 2014, les Fauves du Niari prenaient leur revanche en l'éliminant en seizièmes de finale de la Ligue des champions (4-1 puis 0-2). La première expérience de l'AS Otoho avait mal tourné. Les Congolais qui avaient gagné la première manche devant le Mouloudia d'Alger 2-0 avaient fini par succomber au retour sur un score sans appel de 0-9. Ne dit-on pas qu'on acquiert la sagesse en commettant les erreurs? Les locataires du stade Marien-Ngouabi d'Owando promettent de faire mieux. Le vainqueur de cette double confrontation recevra, en seizièmes de finale, soit CNaps FC de Madagascar, soit FC Platinum du Zimbabwe. Chez les Diables noirs, c'est un saut dans l'inconnu. Ils



AS Otoho ...

Confédération) en 1978 puis demi-finaliste de cette même compétition en 1980. C'est un adversaire à ne pas négliger pour les Diables noirs d'autant plus que cette équipe a terminé troisième du championnat algérien de l'exercice 2017-2018 devant des clubs pas les moindres (Setif, MC Alger, USM Alger...). La dernière prestation des jaune et noir en compétition africaine s'était aussi soldée par un échec. Les Diables noirs avaient été éliminés à l'étape des préliminaires par le Rail club de Kadiogo, en 2017. Ils devront faire mieux pour espérer conquérir les deux autres places perdues. Le parcours de Cara doit inspirer les deux représentants. Signalons que le vainqueur du match des Diables noirs croisera, au prochain tour, Green Eagle de la Zambie ou Young Buffaloes de Eswatini.

**J.G.E.**



...et les Diables noirs connaissent leurs adversaires/Adiac

vont pour la première fois découvrir Nasr Athlétic

Hussein Dey d'Algérie, un vieux club qui n'a pas une longue expérience africaine.

Il a été finaliste de la Coupe d'Afrique des vainqueurs de coupe (l'actuelle Coupe de la